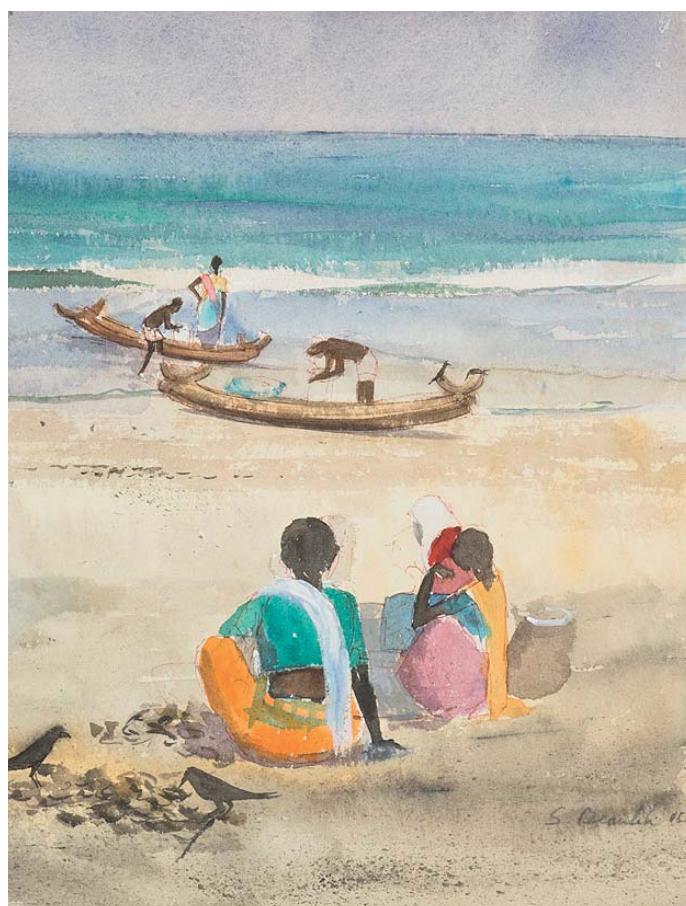


# SAMUDRA

REVUE

REVUE TRIANNUELLE DU COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI À LA PÊCHE ARTISANALE



---

**L'atelier de Mahabalipuram**

---

**La marée noire de BP**

---

**Réunion de la CDB**

---

**Écolabels et pêche artisanale**

---

**Les AMP en Afrique du Sud**

---

**Les ligneurs des Seychelles**

---



L'ICSF est une Ong internationale qui s'intéresse aux problèmes de la pêche à travers le monde. Ce collectif est officiellement reconnu par le Conseil économique et social des Nations unies et il est sur la liste spéciale des Ong internationales à l'OIT. Il a aussi le statut d'organisme de liaison à la FAO.

Il constitue un réseau mondial de militants associatifs, d'enseignants, de techniciens, de chercheurs et scientifiques. Il suit l'actualité, effectue des études, facilite les échanges, mène des campagnes d'opinion et

d'action, diffuse l'information. Sa revue SAMUDRA (Océan en sanskrit) sera heureuse de recevoir réactions et contributions. La correspondance doit être adressée au bureau de Chennai (Madras) en Inde.

Les opinions exprimées dans les articles publiés sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'ICSF.

Toute la série SAMUDRA est disponible en anglais, en français et en espagnol sur <http://www.icsf.net>



ALAIN LE SANN

# SAMUDRA

REVUE

REVUE TRIANNUELLE DU COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI À LA PÊCHE ARTISANALE

N° 56 | JUILLET 2010

LUIS CLEMENTE SANGUINETTI

## PREMIÈRE DE COUVERTURE



Village de pêcheurs au Kerala  
Susan Beaulah ©  
www.susanbeaulah.com

### PUBLIÉ PAR

Chandrika Sharma pour  
Collectif international d'appui à la  
pêche artisanale  
27 College Road, Chennai 600 006,  
Inde  
tél : (91) 44-2827 5303  
fax : (91) 44-2825 4457  
courriel : icsf@icsf.net

### BUREAU DE L'ICSF EN BELGIQUE

Sentier des Rossignols 2  
1330 Rixensart, Belgique  
tél : (32) 2-652-5201  
fax : (32) 2-654-0407  
courriel : briano@scarlet.be

### PRÉPARÉ PAR

K G Kumar

### TRADUCTION

Gildas Le Bihan

### MISE EN PAGE

P Sivasakthivel

### IMPRIMÉ PAR

Nagaraj and Company Pvt. Ltd,  
Chennai

### DESSINS DE

Sandesh (sandeshcartoonist  
@gmail.com)

PUBLICATION NON COMMERCIALE  
À DIFFUSION LIMITÉE

### SAMUDRA News Alerts

SAMUDRA News Alerts est un service de veille gratuit  
qui diffuse, quotidiennement et avec un résumé  
hebdomadaire, des nouvelles et des analyses relatives  
au monde de la pêche, de l'aquaculture et domaines  
connexes, en format ordinaire ou html.

Il s'agit de documents de bonne source qui traitent  
essentiellement de la pêche artisanale, surtout dans  
les pays du Sud, de la place des femmes dans ce  
secteur d'activité, de la sécurité en mer, mais aussi  
de problèmes environnementaux, des océans. Vous  
pouvez vous abonner à ce service sur le site de l'ICSF  
(www.icsf.net), où vous trouverez également la  
collection complète de la revue SAMUDRA.

## QUATRIÈME DE COUVERTURE



Enfants de pêcheurs, Yacila, Pérou  
Photo: Luis Clemente Sanguinetti



### COMPTE-RENDU

#### La problématique de genre ..... 4

Pour soutenir la vie et les moyens de  
subsistance dans les communautés de pêcheurs

### COMPTE-RENDU

#### Tous les poissons sont morts ..... 14

Notre dépendance aux énergies  
fossiles crée une nouvelle catastrophe

### COMPTE-RENDU

#### Le temps presse ..... 17

De la nécessité de trouver de réelles  
solutions aux problèmes de la biodiversité

### RÉPONSE

#### Pêche et spéculation ..... 21

Avec les quotas individuels transférables,  
les pêches danoises sont devenues un casino

### ANALYSE

#### Une certification gagnante ..... 26

En matière de pêche artisanale,  
le MSC fait des progrès

### COMPTE-RENDU

#### Grand angle œil-de-poisson ..... 32

Au festival Pêcheurs du monde,  
10-13 mars 2010, Lorient, France

### COMPTE-RENDU

#### Une protection pour elles aussi ..... 37

Communautés de pêcheurs et aires  
marines protégées en Afrique du Sud

### CRITIQUE

#### Une Histoire marginalisée ..... 43

Les pêcheurs Mukkuvar du district  
de Kanyakumari, Tamil Nadu, Inde

### SEYCHELLES

#### Labels du Paradis ..... 46

Pour une pêche responsable  
chez les artisans

#### ÉDITORIAL ..... 3

#### BRÈVES ..... 50



DHARMESH SHAH/ICSF

Vendeuse de poissons de la communauté Daldi à  
Mirkarwada, district de Ratnagiri, Maharashtra, Inde

# Stop aux discriminations !

**C'est une condition indispensable pour parvenir à l'équité entre les sexes et au développement durable dans le secteur de la pêche**

Il y a plus de trente ans, les États adoptaient la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ; il y a plus de quinze ans, c'était la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Dans les communautés de pêcheurs cependant, les femmes continuent à subir diverses formes de discrimination.

Cette situation a été dénoncée par les personnes qui ont participé au récent atelier de l'ICSF consacré au thème *Changer la donne : définir un programme commun sur les questions de genre pour soutenir la vie et les moyens de subsistance dans les communautés de pêcheurs*. Le Programme commun qu'elles ont élaboré (voir p. 8) souligne la nécessité de lutter contre cela de façon urgente et systématique en agissant à plusieurs niveaux : au sein des familles, des communautés, des organisations de pêcheurs, chez les chercheurs, dans la société civile, dans les services de l'État et les organismes internationaux. Ce document rapproche explicitement le combat des femmes de la pêche pour la conquête de leurs droits et le combat pour une pêche durable, c'est-à-dire capable de soutenir la vie et les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs dans la durée.

On doit maintenant faire progresser ce Programme commun à tous les niveaux. Il faudra pour cela analyser et imiter, en tenant compte des réalités locales, les mesures qui se sont révélées efficaces pour reconnaître et soutenir le travail des femmes. Un certain nombre de pays ont d'ores et déjà pris des décisions positives afin de corriger des situations discriminatoires. Au Brésil, par exemple, les femmes qui ont une activité liée à la pêche sont reconnues comme travailleuses à part entière, ayant donc droit à une couverture sociale et d'autres avantages. En France, celles qui aident l'entreprise de pêche à terre ont droit au statut de *conjointe collaboratrice*. En Inde, les recensements périodiques portant sur les activités des communautés de pêche maritime produisent des statistiques ventilées par sexe. Ce sont des choses qui pourraient inspirer d'autres pays.

Il est absolument essentiel de prendre conscience du rôle de l'action collective. Partout dans le monde, on constate que, là où ils sont organisés, les pêcheurs parviennent à réclamer des comptes à leurs gouvernants, à obtenir des actes positifs et à bénéficier de ces mesures concrètes. Il va de soi qu'il faut donc soutenir, renforcer les organisations du secteur de la pêche, y compris les organisations des femmes. En s'organisant, les femmes sont parvenues à contenir diverses formes de

discrimination et de violence, notamment au sein des familles et des communautés. Cela a contribué également à remettre en cause des normes sociales qui limitaient la liberté et la mobilité des femmes, de redéfinir ce qui est *admis* ou pas, de préciser leurs possibilités de prendre part aux processus décisionnels.

Il importe aussi de procéder à une évaluation critique des projets de développement des pêches, dont un certain nombre avaient explicitement une composante Genre et qui pourraient être reproduits avec d'éventuelles adaptations dans le cadre d'interventions positives. Cela est particulièrement important lorsque de telles interventions sont susceptibles de présenter des avantages pour un grand nombre de gens pauvres, en particulier des femmes. Il est certes encourageant de voir que des hommes

et des femmes s'en sortent individuellement, mais l'objectif devrait être de faire profiter le plus largement possible les groupes qui se trouvent tout en bas de l'échelle socio-économique. Les interventions auraient dû s'attaquer aux causes systémiques de l'oppression et de la discrimination découlant de rapports de forces inégaux matérialisés par des considérations de caste, de race, de classe, de genre ou autres.

La recherche en matière de relations de pouvoir et de discrimination est primordiale car elle peut non seulement façonner le discours sur la problématique de genre et de la pêche mais aussi influencer l'orientation et la forme de l'aide et de l'appui dont bénéficiera la pêche. Il existe peu de travaux sur les aspects de genre dans la pêche ; les chercheurs devraient donc explorer davantage cet aspect et faire en sorte que leurs études aient des retombées concrètes, en particulier pour les organisations de pêcheurs et de femmes de la pêche qui militent en faveur de l'équité entre hommes et femmes et d'une pêche durable.

Il est inadmissible de laisser perdurer toutes sortes de discriminations, notamment à l'encontre des femmes. Les obligations contractées par les États dans le cadre de la CEDAW (parmi les conventions les plus largement ratifiées) et leur engagement à mettre en œuvre le Programme d'action de Beijing doivent se traduire par des mesures concrètes en matière de législation, de politiques et d'interventions dans le secteur de la pêche. La 29<sup>ème</sup> session du Comité des pêches (COFI) de la FAO s'apprête à débattre des actions à entreprendre afin de soutenir le secteur artisanal ; elle ferait bien de prendre en compte les propositions du Programme commun pour l'équité entre les hommes et les femmes et le développement durable dans la pêche. Il ne faudrait pas que ce soit encore une occasion ratée.



# La problématique de genre

Les évolutions du secteur de la pêche ont de sérieuses répercussions sur la vie et les moyens de subsistance des femmes dans les communautés dépendantes de cette activité

4

*Ô Grand Esprit, Créateur de toute Foi  
et toute vie, nous, femmes de la pêche  
de par le monde, vous  
remercions d'avoir permis  
ce rassemblement dans Chennai la belle.  
Et nous pensons à tous ceux qui sont  
avec nous en esprit. Nous  
demandons humblement  
à l'Esprit de guider nos prochains débats,  
de nous accorder  
force, compassion, persévérance et sagesse.  
Que nos conclusions puissent  
se traduire en actions  
pour toutes les femmes de la  
pêche et leurs familles.  
Nous voulons aussi honorer tous les pêcheurs  
et leurs êtres chers qui ont  
trépassé. Souvenons-nous  
de notre grand camarade  
Harekrishna Debnath,  
et aussi de la source de notre vie,  
le poisson de la mer,  
des rivières, des océans, des lacs.  
Que le cœur de la Terre-Mère  
fasse sentir son rythme dans nos cœurs,  
notre travail,  
nos relations mutuelles.  
Merci à toutes mes Relations.*

—Sherry Pictou, Canada,  
Coprésidente du Forum mondial des  
populations de pêcheurs (WFFP)

**D**u 7 au 10 juillet 2010, 39 personnes venues de 18 pays se sont réunies à Mahabalipuram, Inde, à l'occasion de l'atelier de l'ICSF qui avait pour thème *Changer la donne : définir un programme commun sur les questions de genre pour soutenir la vie et les moyens de subsistance dans les communautés de pêcheurs*. Il y avait là des pêcheurs, des membres d'organisations professionnelles, des chercheurs, des universitaires, des décideurs politiques, des représentants

d'Ong et d'agences multilatérales. Il s'agissait d'analyser les effets des évolutions actuelles du secteur de la pêche sur la vie et les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs, en particulier pour ce qui est du vécu des femmes, de partager l'information sur les agendas locaux et les stratégies des organisations de femmes de la pêche, de définir un programme et des stratégies visant à maintenir la vie et les moyens de subsistance dans la pêche pour les temps à venir. Cela faisait suite à une série d'ateliers nationaux et régionaux qui avaient eu lieu précédemment aux Philippines, en Inde, en Afrique du Sud, au Brésil, en Thaïlande, en Europe et au Canada. Une étude générale constituant un état des lieux de la documentation disponible sur les femmes de la pêche avait été réalisée au préalable.

L'atelier commence par une invocation (voir ci-dessus) lue par Rosetta Ferreira, pêcheuse sud-africaine membre de Coastal Link, au nom de Sherry Pictou du WFFP. Puis a lieu la cérémonie traditionnelle de l'allumage des lampes et, dans son allocution de bienvenue, Chandrika Sharma, Secrétaire exécutive de l'ICSF, souligne que l'atelier n'est pas un événement isolé mais au contraire un des éléments d'un long travail avec les femmes de la pêche.

## Intervenants

Nalini Nayak, Membre de l'ICSF, décrit les activités d'appui du Collectif aux communautés de pêcheurs depuis 1984 : « Nous sommes ensemble ici aujourd'hui afin de procéder à une analyse critique de ce qui s'est passé et de débattre des moyens d'aller de l'avant. Nous espérons élaborer un programme commun pour que les communautés côtières puissent continuer à vivre de la pêche. » Ensuite Ria Fitriana, au nom de Natasha Stacey de l'École de la recherche environnementale de l'Université

Cet article a été écrit par **Harini Kumar** (harini747@gmail.com), étudiante en communication, Université centrale d'Hyderabad, Inde, et **Sonali Prakash** (sonali.prakash@gmail.com), chargée de programme à l'ICSF

Charles Darwin, Australie, présente le travail de cette institution qui co-sponsorise l'atelier.

Au cours de la séance consacrée aux rapports nationaux, présidée par Cornelia Quist, on entend dix exposés : Asie (Philippines, Inde, Thaïlande), Afrique (Guinée-Bissau, Afrique du Sud, Tanzanie), Amérique latine (Brésil, Chili), Europe et Canada. Rosetta Ferreira de Coastal Links, Afrique du Sud, parle de l'atelier pour les femmes de la pêche qui s'est tenu dans ce pays en février 2010. Coastal Links est un réseau d'organisations communautaires de la côte ouest qui s'est constitué en 2004 et regroupe actuellement 2 000 personnes : pêcheurs, femmes, jeunes. Au sein de Coastal Links, les femmes ont lutté pour les droits des pêcheurs, note Rosetta. Grâce à des actions en justice, ceux-ci ont poussé le gouvernement à prévoir enfin une politique en faveur de la pêche artisanale. En attendant, ils bénéficient d'une aide sous forme de permis temporaires pour l'exploitation de certaines ressources halieutiques. Mais les femmes ne profitent pas beaucoup de ces arrangements car le poisson continue d'être vendu aux grosses entreprises. « Nous étions si occupées en train d'aider les hommes à défendre leurs droits que nous avons oublié les nôtres, et le nouveau processus politique nous a oubliées. Les hommes ne nous ont pas aidées à obtenir des moyens d'existence pour les femmes aussi. Notre priorité maintenant c'est de faire en sorte que la nouvelle politique reconnaisse les droits des femmes et le rôle qu'elles jouent dans les pêcheries et les communautés, et qu'elle protège leurs moyens d'existence. »

Rosetta explique aussi comment le système actuel des quotas a divisé les communautés en introduisant une mentalité individualiste. Les aires marines protégées (AMP), qui concernent 21 % du littoral de l'Afrique du Sud, ont été créées sans consultation avec les pêcheurs locaux, lesquels souffrent de l'importance des zones où tout prélèvement est interdit. Et Rosetta souligne la nécessité d'une approche communautaire pour la gestion de la ressource et d'une couverture sociale pour tous.

Pour le Brésil, Maria Santos de l'Articulation nationale des femmes de la pêche (ANP) et Naina Pierri de l'Université fédérale du Paraná parlent des deux ateliers qui ont eu lieu au début de l'année 2010. Les

principales préoccupations des femmes de la pêche sont les suivantes : obtenir leurs droits en tant que travailleuses, notamment la sécurité sociale, pouvoir disposer d'espaces à terre et accéder aux ressources halieutiques face aux gros projets de développement touristique et aquacole et d'infrastructures, contenir la dégradation de l'environnement, bénéficier des services d'éducation et de santé. Les femmes des communautés de pêcheurs militent dans diverses organisations : les traditionnelles

**Le leadership se renforce chez les femmes, et elles sont maintenant mieux représentées au sein des *colonias*.**

*colonias*, les associations communautaires et de solidarité économique, l'ANP, le Mouvement brésilien des pêcheurs et pêcheuses du secteur artisanal lancé en 2009. Grâce à leurs efforts d'organisation et à leurs alliances élargies, elles sont parvenues à faire reconnaître leur travail par la législation nationale des pêches. Le leadership se renforce chez les femmes, et elles sont maintenant mieux représentées au sein des *colonias*. Plusieurs problèmes persistent cependant : assurer l'autonomie et l'équilibre financier de leurs organisations, améliorer la communication entre les membres, faire davantage prendre conscience de certaines difficultés comme la violence domestique.

JOHN KURIEN



Cérémonie traditionnelle d'allumage des lampes à l'ouverture de l'atelier de Mahabalipuram sur l'évolution des pêches et les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs

À une question pour savoir si, en s'organisant de façon autonome en dehors des structures classiques des pêcheurs, les femmes ne risquaient pas d'affaiblir le mouvement des pêcheurs dans son ensemble, il est répondu qu'il existe un certain degré d'intégration au Brésil. On constate quand même chez les pêcheurs des résistances contre une plus ample participation des femmes, en particulier dans les *colonias*. Les pêcheurs devraient admettre que les femmes partagent les mêmes préoccupations et leur faire une place pour qu'elles s'intègrent au travail d'organisation.

Mamayawa Sandouno, de l'Ong guinéenne ADEPEG-CPA, dit qu'on fume actuellement davantage de poisson : environ 10 % de la production artisanale avant

**Les femmes restent cependant handicapées par des taux élevés d'analphabétisme, par des conditions de travail difficiles (manque d'hygiène, insécurité...), par la prévalence de maladies sexuellement transmissibles.**

l'Indépendance en 1958, 70 % maintenant. Presque tout le poisson qui est ainsi traité passe dans le commerce national ou régional. Les techniques de fumage ont fait des progrès et sont appliquées à davantage d'espèces. Les femmes qui pratiquent cette activité ont créé récemment une coopérative, l'Union Nationale des Femmes fumeuses de Poisson de Guinée (UNFFPG). Le fumage, qui était une activité familiale de subsistance, est devenu une entreprise commerciale organisée, soutenue par des structures coopératives qui apportent soutien et formation. Les femmes restent cependant handicapées par des taux élevés d'analphabétisme, par des conditions de travail difficiles (manque d'hygiène, insécurité...), par la prévalence de maladies sexuellement transmissibles. Le commerce du poisson et produits dérivés est également confronté à d'autres obstacles : normes sanitaires pour les marchés à l'exportation, barrières douanières pour les échanges régionaux, points de contrôle *ad hoc* et extorsions. L'UNFFPG s'occupe de ces dossiers avec le soutien d'ADEPEG-CPA.

Purnima Meher et Ujwala Patil, du Forum national des pêcheurs (NFF), Inde, parlent de l'atelier qui s'est tenu à Mumbai

en février 2010. Depuis une trentaine d'années, les femmes de la pêche en Inde se sont organisées pour défendre leurs droits dans le cadre plus large des mouvements et des syndicats de pêcheurs. Elles ont obtenu des succès sur quelques points : accès à des moyens de transport pour les marchés, baisse des taxes, possibilités de bénéficier de plans d'épargne et de soutien dans certaines régions. Mais bien des problèmes subsistent : difficultés d'obtention de crédits, alcoolisme, augmentation du montant de la dot exigée, diminution des quantités de poisson disponibles pour la transformation et la commercialisation (du fait du déclin des stocks et de l'accroissement des exportations), pauvreté des installations dans les marchés et les sites de débarquement, délocalisations forcées et pollution. Purnima Meher note que, au cours des dernières décennies, les rangs des dirigeants ne se sont pas renforcés, particulièrement chez les femmes. Il s'ensuit que les préoccupations des femmes ne trouvent guère leur expression dans les programmes d'action du mouvement des pêcheurs en général. On tente depuis quelque temps d'obtenir un statut de travailleuses pour les femmes du secteur informel ; et on fait pression pour que les vendeuses de poissons puissent tirer partie d'une politique nationale relative aux vendeurs de rue. Purnima Meher fait remarquer que, là où les pêcheries sont tournées vers l'exportation, les approvisionnements des marchés locaux en souffrent car les pêcheurs préfèrent vendre leur production au plus offrant.

En l'absence de Sherry Pictou du Canada, Nalini Nayak lit l'exposé sur la consultation organisée par le Coastal Learning Communities Network et qui avait la forme d'une téléconférence à laquelle participaient des représentantes de communautés autochtones et non autochtones. Dans les pêches canadiennes, les femmes récoltent (surtout des coquillages), sèchent, transforment, commercialisent le poisson et ont à terre diverses activités liées à la pêche (préparation des engins de capture, comptabilité...) tout en s'occupant de leur famille et des affaires communautaires. Parmi les nombreuses difficultés auxquelles elles se trouvent confrontées, citons la privatisation des ressources halieutiques, l'impossibilité de vendre officiellement du poisson produit dans une pêcherie traditionnelle, la dégradation

de l'environnement. La privatisation a entraîné la perte de permis et de l'accès aux ressources et aux installations. L'aquaculture industrielle et les forces du marché ont mené à des situations de stress et de violence plus fréquentes dans les familles. Il semble que, dans le secteur de la pêche, les Canadiennes se font moins entendre aujourd'hui qu'il y a dix ans, lorsque l'idée de leur participation aux organisations de pêche était plus acceptée.

L'exposé sur l'atelier européen est fait par Marja Bekendam, présidente d'AKTEA (Réseau européen des organisations de femmes de la pêche et de l'aquaculture), membre de Vinvis (Réseau des femmes de la pêche des Pays-Bas). Le questionnaire diffusé en Europe avant cet atelier a été complété par des organisations de sept pays. La réunion portait sur quatre thèmes : travail et évolution de la division sexuelle du travail, femmes et processus décisionnels, droits aux ressources côtières et halieutiques et gestion des pêches, les femmes de la pêche s'organisent. Marja Bekendam dit que les organisations de femmes veulent obtenir un statut officiel pour le travail jusqu'ici non reconnu (notamment par le biais de la notion de *conjointe collaboratrice*), l'égalité des chances et de la représentation dans les prises de décision à tous les niveaux (l'entreprise familiale, les organisations communautaires de la pêche, les organisations nationales, les structures européennes). On cherche à intégrer les connaissances et le savoir-faire des femmes dans la gestion des pêches. Marja note que ces organisations se sont multipliées en Europe depuis le milieu des années 1990 afin de défendre l'avenir du secteur et les communautés qui dépendent de cette activité. AKTEA a facilité ce processus en agissant comme une éclosier de militantes et responsables. Parmi les objectifs à atteindre, il y a le recrutement de nouveaux membres, trouver des leaders, obtenir l'appui des organisations de pêcheurs et des pouvoirs publics. À une question posée sur la reconnaissance officielle du travail des récolteuses de coquillages (*mariscadoras*) et des femmes qui accomplissent des tâches de soutien (notamment les *redeiras* ou ramendeuses) en Galice, Espagne, il est répondu que cela a pu se faire parce que le gouvernement galicien est fier de son secteur des pêches. L'une des principales revendications des *mariscadoras* était



Nalini Nayak, Mamayawa Sandouno, Marylène Chever, Lamine Niasse et Alain Le Sann à l'atelier de Mahabalipuram

la couverture sociale, avec droits à la retraite et aux indemnités pour maladies professionnelles.

L'exposé sur l'atelier des Philippines est fait par Jovelyn Cleofe du Centre for Empowerment and Resource Development. Les débats ont porté sur la façon dont les communautés de pêche perçoivent ou subissent le changement climatique. Face à l'absence de politiques de soutien où les femmes seraient considérées comme des actrices essentielles du développement et de la gestion des pêches, les femmes ont fini par s'organiser dans les villages et au plan national pour défendre leur cause.

**Les organisations de femmes de la pêche se sont multipliées en Europe depuis le milieu des années 1990 afin de défendre l'avenir du secteur et les communautés qui dépendent de cette activité.**

Et elles ont obtenu des succès, par exemple le Code de la pêche des Philippines qui inclut les femmes dans la définition du mot *pêcheur* et la Grande Charte des femmes promulguée en 2009. Il reste cependant beaucoup à faire : veiller à la bonne application de la législation existante, renforcer les capacités et consolider les organisations de femmes de la pêche à divers niveaux, améliorer les possibilités d'intervention des communautés locales en matière de changement climatique et de catastrophe

## Un programme commun pour soutenir la vie et les moyens de subsistance dans les communautés de pêcheurs

### NOS RÊVES POUR L'AVENIR

*Nous rêvons d'un avenir où les éléments suivants seront présents :*

- Les écosystèmes aquatiques sont exempts de pollution, capables de reconstituer les ressources vivantes, d'assurer la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance ;
- L'interaction des humains avec les ressources naturelles est fondée sur le principe de la durabilité, sur le respect des rythmes et des limites de la nature ;
- Les interactions au sein des communautés et avec la société en général s'inspirent des principes d'égalité, de justice sociale et de mutualité ;
- La diversité des écosystèmes et des communautés est respectée, et cette diversité est considérée comme indispensable pour assurer la vie et les moyens de subsistance ;
- Les communautés de pêcheurs (y compris les femmes et les enfants) peuvent vivre en paix et dans la dignité, à l'abri des violences, dans des conditions d'existence et de travail décentes ;
- Les individus ont droit à un travail, dans l'activité qui a leur préférence, quelle que soit la division sexuelle du travail, et tout travail (y compris les tâches reproductives) doit être reconnu à sa juste valeur ;
- On reconnaît officiellement le droit des communautés de pêcheurs sur leur partie du littoral, de même que l'accès préférentiel des pêcheurs artisans et à petite échelle et des populations autochtones aux ressources halieutiques côtières ou intérieures ;
- Il est reconnu que les pêcheries artisanales et à petite échelle produisent de manière durable du poisson de haute qualité ;
- Les communautés de pêcheurs conservent la propriété et le contrôle des actifs économiques qui entrent dans la capture, la transformation et la commercialisation du poisson ;
- Les communautés de pêcheurs sont dotées d'organisations solides (groupements de producteurs notamment) qui leur permettent de négocier en position de force, et les femmes occupent une position essentielle dans les processus décisionnels au sein de ces structures ;
- Les femmes engagées dans des activités de pêche ont le premier droit d'accès au poisson débarqué, et les circuits de commercialisation sont restructurés de façon équitable afin de privilégier et de valoriser la pêche artisanale et à petite échelle et ceux qui la pratiquent ;
- Le pouvoir de gérer les ressources côtières et halieutiques est confié aux communautés locales et autochtones et leur capacité à remplir cette tâche est renforcée ;
- Les plans relatifs aux pêcheries artisanales et à petite échelle prennent en considération les aspects plus larges de la gestion des ressources aquatiques et côtières, et le savoir traditionnel et local s'ajoute aux connaissances scientifiques pour former la base des systèmes de gestion des pêches ;

- Le choix des mécanismes et des instruments de conservation et de gestion des pêcheries s'inspire des principes d'équité, de justice sociale et de solidarité ;
- Les mécanismes et instruments de conservation et de gestion des pêcheries privilégient une gestion communautaire et incorporent des démarches autres que les systèmes de quotas régis par les forces du marché ;
- Les communautés de pêcheurs ont accès à l'information dont elles ont besoin pour pouvoir participer en toute connaissance de cause aux processus décisionnels ;
- Les droits économiques, sociaux, culturels et politiques fondamentaux sont garantis par l'État via divers instruments appropriés, en mettant notamment à la disposition des communautés de pêcheurs des services de protection sociale, d'éducation et de santé, des équipements sociaux et diverses autres infrastructures.

### NOTRE PROGRAMME D'ACTION

*À partir de ces rêves, nous proposons le programme d'action suivant pour les différentes sections de la société :*

#### La famille et la communauté

- Renforcer les capacités des femmes afin qu'elles puissent participer à la vie des mouvements et organisations des pêcheurs ;
- Là où c'est le cas, contester l'attitude hostile des hommes à une participation des femmes aux organisations de la pêche, et veiller au partage des tâches domestiques ;
- Renforcer les capacités des communautés, par des programmes d'alphabétisation, par l'information sur les questions d'écologie aquatique et l'accès à des technologies appropriées ;
- Assurer un environnement sûr, exempt de violences et d'abus sexuels au sein des familles et des communautés ;
- Veiller à ce que les organisations communautaires garantissent la participation des femmes aux processus décisionnels et leur accès aux ressources (poisson, produits dérivés du poisson...) ;
- Reconnaître et affirmer la valeur du savoir traditionnel et local (notamment celui des femmes) en tant qu'élément important des processus décisionnels.

#### Les organisations de pêcheurs

- Développer une culture exempte de toute forme de discrimination ;
- Garantir l'espace et l'appui nécessaires pour que les femmes puissent participer aux processus décisionnels, notamment pour ce qui concerne la conservation et la gestion des pêcheries ;
- Traiter les problèmes des femmes au sein des organisations, et créer des espaces séparés afin qu'elles puissent s'organiser de manière autonome au niveau local, régional, national et international ;
- Faciliter les échanges entre des femmes de la pêche et leurs organisations qui se trouvent dans des contextes différents ;

naturelle, en prenant en compte les répercussions particulières sur les femmes.

L'exposé sur l'atelier de la Thaïlande est fait par Ravadee Prasertcharoensuk de la Sustainable Development Foundation (SDF) et Suphen Pantee de la Fisherfolk Federation of Thailand. Un accès incertain aux ressources halieutiques, l'amenuisement des stocks et la

dégradation de l'environnement côtier constituent autant de facteurs qui menacent la survie des communautés de pêcheurs. Le récent Plan de développement de la Région Sud prévoit plusieurs gros projets de développement industriel et touristique et d'infrastructures qui viendront déstabiliser encore plus ces populations. Les participantes à cet atelier

- Faire mieux connaître certains instruments internationaux comme la CEDAW et participer activement au suivi de leur mise en œuvre ;
- Contester la libéralisation du commerce international et les décisions de l'Organisation mondiale du commerce sur le brevetage de la filière alimentaire, en particulier pour le poisson et ses produits dérivés ;
- Promouvoir des alternatives équitables et durables aux modèles de développement en cours.

#### **Les organisations de la société civile (Ong, médias, mouvements de consommateurs, groupes écologistes...)**

- Faire mieux connaître les conditions socio-économiques et les besoins essentiels des communautés de pêcheurs, tout particulièrement en ce qui concerne les femmes et autres groupes marginalisés ;
- Respecter et valoriser le savoir traditionnel et local, et soutenir les efforts des communautés sur le chemin d'une pêche durable et équitable.

#### **Les organismes de recherche**

Ayant pris connaissance de l'évolution du discours dominant concernant les femmes de la pêche, entreprendre des études, réaliser des analyses sur les points suivants :

- La situation et la contribution des femmes de la pêche artisanale et à petite échelle et des communautés de pêcheurs, en s'efforçant de diffuser le plus largement possible les conclusions de ces travaux ;
- Les répercussions des projets de développement et de conservation sur l'existence des hommes, des femmes et des enfants dans les communautés de pêcheurs ;
- Les répercussions des mesures de conservation et de gestion des pêcheries sur la vie et les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs.

#### **L'État**

- Garantir aux pêcheurs artisans et à petite échelle et à leurs communautés (tout particulièrement aux femmes) l'accès aux ressources et le contrôle de ces ressources ;
- Reconnaître et protéger les droits collectifs sur les ressources et territoires qui ont traditionnellement assuré la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des communautés de pêcheurs, y compris des populations autochtones ;
- Garantir une couverture sanitaire et sociale pour tous et la socialisation du travail domestique, et protéger les systèmes de sécurité sociale existants qui ont fait leurs preuves ;
- Garantir la sécurité et préserver de la violence et des abus sexuels ;
- Réglementer les marchés, décourager la concentration du capital et favoriser les marchés locaux ;
- Construire les capacités des communautés de pêcheurs et leur confier la charge de la gestion des ressources dont elles disposent ;
- Encourager la formation et l'autonomisation des communautés de pêcheurs en tenant compte des réalités locales et dans un esprit de non discrimination ;

- Ratifier et appliquer pleinement les instruments relatifs aux droits humains, en particulier la CEDAW et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, en adoptant des mesures spécifiques pour combattre la discrimination à l'égard des femmes, en créant des espaces pour les organisations de la société civile (notamment pour les travailleuses de la pêche et leurs groupements) afin qu'elles puissent participer au suivi de leur mise en œuvre effective ;
- Soutenir et protéger les communautés de pêche côtière et intérieure (avec une attention particulière pour les femmes) en matière de catastrophe naturelle et de pandémie comme le VIH/sida ;
- Protéger les communautés côtières contre les menaces de déguerpissement ou de migration forcée ;
- Garantir que les hommes et les femmes des communautés de pêcheurs soient consultés et puissent participer aux prises de décisions, notamment en matière de conservation et de gestion des pêches ;
- Reconnaître et valoriser le savoir traditionnel et local en tant que partie intégrante de l'information indispensable à une bonne conservation et gestion des pêcheries ;
- Encourager une pêche durable, lutter contre la pollution et réduire l'impact des industries extractives (exploitation du pétrole, du gaz naturel...) ;
- Reconnaître officiellement les travailleurs du secteur informel (en particulier les femmes, y compris en tant que conjointes collaboratrices), et garantir leur droit à des conditions de travail décentes ;
- Produire dans le cadre d'opérations de recensement des données ventilées par sexe sur les personnes qui travaillent dans tous les aspects de la filière pêche.

#### **Les organisations internationales**

- Intégrer une compréhension de la problématique de genre qui façonne les politiques des pêches à divers niveaux afin de soutenir la vie et les moyens de subsistance dans les communautés de pêcheurs ;
- S'abstenir de financer des projets qui seront destructeurs d'un point de vue écologique et injustes sur le plan social, et qui imposent des conditionnalités d'ajustement structurel (réduction de la pauvreté et croissance) aux États bénéficiaires.

Nous nous engageons à travailler ensemble pour faire en sorte que ce programme soit largement diffusé, intégré et appliqué à tous les niveaux, notamment dans un instrument international relatif à la pêche artisanale qui pourrait être envisagé par le Comité des pêches (COFI) de la FAO.

—Ce document est également disponible sur  
<http://icsf.net/icsf2006/jspFiles/wif/wifWorkshop/french/agenda.jsp>

ont décidé de constituer un Réseau de femmes pour la défense des droits des pêcheurs (droits d'accès, d'utilisation et de gestion sur les ressources naturelles...), pour réclamer aussi des politiques appropriées.

Intervenant à son tour, Rosemarie Mwaipopo, Membre de l'ICSF, dit que le contexte en Tanzanie évolue rapidement

sous l'effet de l'expansion de l'aquaculture industrielle et du tourisme. Dans la pêche artisanale, il existe un certain nombre de projets soutenus par l'extérieur. Dans le cadre communautaire, ils favorisent certes l'organisation mais l'état des capacités locales et le chevauchement des mandats en matière de droits d'accès et de gestion des pêches viennent souvent limiter les

possibilités concrètes d'amélioration. Il y a sans doute une prise de conscience des questions de genre mais on se préoccupe surtout de l'amélioration des moyens matériels d'existence. Les femmes adhèrent aux groupements essentiellement pour cela, pas pour réclamer leurs droits. Rosemarie conclut en disant qu'il est important de pouvoir disposer d'informations et de cartographies des ressources ventilées par sexe pour le secteur de la pêche. Il faut aussi aider les gens à mieux prendre conscience de leurs droits ; il faut que les pêcheurs s'engagent davantage dans le champ politique.

### Il est important de pouvoir disposer d'informations et de cartographies des ressources ventilées par sexe...

10

Zoila Bustamante, présidente de la Confederación Nacional de Pescadores Artesanales de Chile (CONAPACH), se présente. Elle dit qu'elle vient d'une famille de pêcheurs d'Estaquilla, une *caleta* du sud du Chili. Elle a commencé à travailler comme aide avec son père, pêcheur de coquillages en plongée ; maintenant elle travaille avec ses frères. Au Chili, il y a 12 932 femmes inscrites officiellement comme pêcheuses, et les femmes sont particulièrement actives dans la collecte d'algues. Elles sont mieux organisées dans le sud du pays, et notamment les *fileteadoras* (fileteuses), les *encarnadoras* (boetteuses) et les *auxiliares de Caleta* (ramendeuses, manutentionnaires...) réclament le statut officiel de travailleuses et un soutien des pouvoirs publics. En 2009, il y a eu une réunion nationale sur les femmes du secteur de la pêche artisanale. Les responsables (hommes et femmes) présents ont reconnu le rôle essentiel des femmes dans ce secteur. Aucune proposition n'a été faite en vue d'envisager une organisation parallèle pour ces femmes, et on a plutôt incité pêcheurs et pêcheuses à œuvrer ensemble à des objectifs communs. Un certain nombre de points à approuver ont été identifiés. Il faudrait procéder à une évaluation approfondie du système des QIT (quotas individuels transférables) lorsque ce dossier sera réexaminé en 2012, pour

réparer les injustices infligées au secteur artisanal. La bande des cinq milles réservée aux bateaux artisans doit être strictement respectée. Les femmes qui appâtent les hameçons, qui mettent le poisson en filets, qui aident au débarquement devraient être reconnues et soutenues comme des travailleuses de plein droit. Les pêcheurs qui souffrent de pathologies professionnelles devraient pouvoir bénéficier d'indemnités sociales. Il faut s'attaquer au problème de la pollution engendrée par des centrales électriques et autres établissements industriels implantés sur le littoral. Il faudra s'occuper du dossier des femmes atteintes d'affections contractées à cause de leur travail. Zoila dit que la CONAPACH est parvenue à intégrer les femmes au sein de ses structures et à prendre en compte leurs préoccupations particulières. Quand elle a pris la présidence de cette fédération en novembre 2007, certaines résistances se sont manifestées au début. Par la suite, le mode de fonctionnement de l'organisation a évolué et les responsables agissent davantage en équipe.

### Deuxième jour

Le deuxième jour, Meryl Williams, spécialiste de la gestion des pêches, de l'aquaculture et des ressources naturelles en Australie, présente une synthèse des exposés de la veille. Elle observe que ces exposés ont adopté un point de vue de femmes plutôt qu'un point de vue de genre et qu'il reste à s'accorder plus précisément sur la signification du concept de genre dans la pêche artisanale. Alors que les droits du poisson se renforcent (par exemple via les permis et les quotas), les droits des pêcheurs semblent être en régression. Plusieurs exposés ont préconisé une gestion communautaire des pêcheries. Pour bien mettre en œuvre une telle démarche, il serait bon de clarifier les choses et d'avoir des preuves que cela peut effectivement bien marcher dans la réalité. Certains exposés ont parlé du changement climatique et de ses répercussions sur les communautés côtières. Ce problème mérite toute l'attention nécessaire pour renforcer la résilience de ces populations. Plusieurs exposés (Espagne, Philippines, France, Brésil) ont souligné l'intérêt d'une bonne organisation et apporté des exemples d'actions collectives débouchant sur des résultats positifs. On a aussi mentionné l'importance de données

ventilées par sexe, de nouveaux outils et nouvelles approches (cartographies des ressources selon des critères de sexe...).

Au cours de la séance suivante, Nilanjana Biswas, chercheuse indépendante basée en Inde, fait une communication consistant en un état des lieux de la documentation disponible sur le thème des femmes de la pêche. Elle analyse les principales évolutions qui se sont produites au cours des trente dernières années dans le discours dominant relatif aux femmes du secteur artisanal. Premier point, on est passé de l'économie politique à l'écologie politique, ce qui a sans doute permis de faire apparaître une critique significative du modèle industriel du développement mais qui a aussi obscurci au fil du temps l'analyse du travail des femmes dans ce secteur. Deuxième point, on est passé d'une opposition à l'oppression des femmes à des programmes de renforcement des capacités des femmes sur une base individualiste ; et les relations de genre ont été progressivement dissociées des autres structures de pouvoir, ce qui a créé un espace où des stratégies d'autonomisation individuelle et d'intégration de la problématique de genre se sont insérées. Troisième point, il est de plus en plus question de l'approche fondée sur les droits humains ; mais il reste à démontrer qu'on peut effectivement harmoniser droits communautaires (fondés sur la coutume) avec le discours moderne sur les droits humains. En présentant les droits communautaires comme des droits

humains, on court le risque d'obscurcir doublement les problèmes auxquels sont confrontées les femmes. Quatrième point, on constate une dépendance croissante par rapport à l'aide des donateurs en matière d'action sociale et de recherche. Or cette dépendance génère un réel problème car les modes de pêche industrielle destructeurs ont été introduits dans les pays du Sud surtout dans le cadre d'aides liées à des politiques d'ajustement structurel ; et les donateurs s'alignent également de plus en plus sur les impératifs de la mondialisation.

En fin de matinée, les participants se répartissent en trois groupes, grosso modo selon les régions d'origine, afin de débattre des questions suivantes : 1) Pouvons-nous rêver d'une pêche qui soutiendra la vie et les moyens de subsistance dans les communautés ? Si oui, à quoi ressemblerait cette pêche et quelles en seraient les composantes ? Des critères éthiques seraient-ils nécessaires pour guider ce processus et quel serait le rôle des différents acteurs pour contribuer à créer une telle pêche ?, 2) Quelle initiative devrions-nous prendre pour concrétiser ce rêve, quelles stratégies devrions-nous (femmes, représentants de pêcheurs, chercheurs...) mettre en œuvre aux différents niveaux de ce processus ?

### Troisième jour

Le troisième jour commence par la restitution des groupes de travail de la veille. Les rêves et les stratégies issus de leurs discussions vont servir de fondations au Programme

JOHN KURIEN



Pour définir un programme d'action sur les questions de genre dans les communautés de pêcheurs, 39 militants ont participé à l'atelier de Mahabalipuram

JOHN KURIEN



Recasting the net : lancer une nouvelle fois les filets pour changer la donne. Des rêves et des stratégies en commun pour améliorer les choses dans les populations de pêcheurs

d'action commun qui va être adopté par tous les participants à l'atelier (voir encadré). Au cours de la séance de fin de matinée, présidée par John Kurien, Chandrika Sharma fait un exposé sur les instruments internationaux qui ont une pertinence pour les femmes de la pêche, tout particulièrement la Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing de 1995. Elle signale aussi des articles d'autres instruments : Agenda 21, Convention sur la diversité biologique (1992), Accord des Nations unies sur les stocks de poissons (1995)... La discrimination à l'encontre des femmes continue à exister dans la pêche et elle est bien documentée, mais les instruments

**Il faut rappeler aux États les obligations qu'ils ont contractées dans le cadre de la CEDAW et les engagements pris dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.**

internationaux relatifs à la pêche (y compris le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO) n'ont pas vraiment abordé les questions d'égalité hommes-femmes et de discrimination. Et c'est aussi largement le cas pour les législations nationales relatives à la pêche. Il faut rappeler aux États les obligations qu'ils ont contractées dans le cadre de la CEDAW et les engagements pris dans

la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Il faut examiner et évaluer les nombreux projets des pêches qui contenaient parmi leurs objectifs un élément de *gender mainstreaming* (approche intégrée de l'égalité) et de *women's empowerment* (autonomisation des femmes).

Ensuite Susanna Siar, du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO, donne des informations concernant le travail de cette organisation sur la problématique de genre dans la pêche. Elle fait remarquer que, parmi les objectifs de son nouveau Cadre stratégique axé sur les résultats, figure l'égalité des sexes dans l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décision dans les zones rurales. En octobre 2008, la FAO avait organisé la Conférence mondiale sur la pêche artisanale qui préconisait notamment l'adoption d'une démarche fondée sur les droits humains dans le développement des pêches et soulignait la nécessité de renforcer la participation des femmes aux processus décisionnels. À la suite de cet événement, la 29<sup>ème</sup> session du Comité des pêches (COFI) de la FAO a également exprimé le besoin d'un instrument international sur la pêche artisanale et d'un programme mondial spécifiquement consacré à ce secteur. Pour donner suite à ce mandat, la FAO organise, en octobre 2010, des ateliers de consultation régionaux en Asie, en Afrique et en Amérique latine, avec la participation des gouvernements et d'organisations de la société civile, cela afin de faire apparaître le contenu éventuel d'un instrument international pour une pêche artisanale durable et d'identifier les priorités et les modalités d'application d'un programme d'assistance mondial. Les résultats de ces consultations seront soumis à la 29<sup>ème</sup> session du COFI en 2011 ; et si le COFI donne mandat en ce sens, les négociations en vue d'un instrument international relatif à la pêche artisanale seront lancées, fait savoir Susanna Siar.

Puis Gunilla Greig du Swedish Board of Fisheries présente ses points de vue sous l'angle d'un gouvernement donateur. La Suède a financé en partie l'atelier de lancement FAO destiné à débattre du Programme mondial sur la pêche et l'aquaculture pour lutter contre la pauvreté et contribuer à la sécurité alimentaire. L'intervenante informe également les participants sur les engagements des pays

donateurs dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, à la suite de quoi la Suède, par exemple, agit de plus en plus via les gouvernements nationaux sur la base des priorités de développement qu'ils ont établies.

Au cours de la séance de l'après-midi, les participants visionnent trois films : *Manguezais e Carcinicultura* (Ceará, Brésil) qui traite de l'impact de la crevetteculture sur les mangroves, *Femmes pêcheurs*, *femmes de pêcheurs*, documentaire sur la vie et le travail des femmes de la pêche en France, et un film équatorien sur les femmes et les mangroves. Et lors de la séance de clôture (table ronde), Meryl Williams dit qu'il reste beaucoup à faire pour que les questions de genre dans la pêche trouvent une meilleure place dans les priorités des chercheurs. La Asian Fisheries Society (AFS) est l'un des rares organismes connus à s'être constamment intéressé à cette problématique. Les chercheurs devraient élaborer des approches disciplinaires sur les questions de genre dans la pêche, rester étroitement en contact avec les évolutions en cours sur le terrain et veiller à ce que leurs travaux aient une utilité pratique pour les intéressées. S'exprimant en tant que représentant du WFFP, dont fait partie la Fisherfolk Federation of Thailand, Ravadee Prasertcharoensuk rappelle qu'il faut soutenir les structures locales et nationales des femmes des communautés de pêcheurs. Et Margaret Nakato du WFF, tirant parti de son expérience auprès des populations de pêcheurs établies autour du lac Victoria, souligne la nécessité de protéger les communautés qui vivent de la pêche et de renforcer leur contrôle sur la ressource. Gunilla Greig note les opportunités qui pourraient se présenter pour donner de la visibilité aux questions de genre dans la pêche dans le cadre des processus à venir de la FAO : l'instrument international relatif à la pêche artisanale que pourrait envisager le COFI, le Programme mondial sur la pêche et l'aquaculture pour lutter contre la pauvreté et contribuer à la sécurité alimentaire...

Alain Le Sann de l'association Pêche et Développement et Membre de l'ICSF dit que le Collectif devrait promouvoir le Programme commun à trois niveaux : 1) auprès des organisations internationales et des grosses Ong, notamment lors d'événements internationaux, 2) auprès

des organisations de pêcheurs et de femmes, en soutenant et en consolidant les réseaux de femmes déjà établis ou nouvellement constitués, en reconnaissant que ces organisations de femmes ont un rôle important à jouer pour « humaniser » le secteur de la pêche, 3) en mettant en lumière, dans le cadre local, le rôle des femmes et en s'efforçant de les rendre plus visibles. Alain Le Sann note que l'ICSF est dans une position unique pour animer le débat sur l'avenir de la pêche et pour le recentrer sur la dimension humaine tout en intégrant dans le même temps la perspective écologique, cela afin de contrecarrer l'usage que font des médias certaines Ong environnementales. Il faut que les pêcheurs artisans militent pour une approche alternative du développement. 3

**Les chercheurs devraient élaborer des approches disciplinaires sur les questions de genre dans la pêche, rester étroitement en contact avec les évolutions en cours sur le terrain et veiller à ce que leurs travaux aient une utilité pratique pour les intéressées.**

#### Pour plus d'information



wifworkshop.icsf.net

**Changer la donne**

wif.icsf.net

**Femmes de la pêche**

# Tous les poissons sont morts

Notre dépendance aux énergies fossiles crée une nouvelle catastrophe qui frappe les populations de pêcheurs

14

**L**e 20 avril 2010, lorsque la plate-forme de forage en eau profonde de la compagnie BP a explosé, provoquant l'une des plus grandes marées noires de l'Histoire, beaucoup ont pensé que cette catastrophe rendra plus méfiante pour la suite l'Administration américaine. Cela reste à voir, mais ce qui est sûr c'est que les pires cauchemars des pêcheurs américains se sont réalisés. À cause de cette seule explosion, les résultats d'années de travail sur plusieurs fronts (réhabilitation du fragile équilibre des mangroves, dispositifs d'évacuation des tortues dans la pêche à la crevette...) ont

cet usage mais Kaufman est l'un des nombreux experts qui se disent préoccupés par son extrême toxicité. Des problèmes de santé ont déjà été signalés parmi les nettoyeurs. Au 22 juillet 2010, on a recensé dans le seul Alabama au moins 106 personnes qui ont été traitées en urgence pour des pathologies attribuables au pétrole. Selon la Direction de la santé publique de cet État, des fonctionnaires sont en alerte sur tout le territoire pour surveiller les effets possibles de la marée noire, notamment dans une vingtaine de sites sur les comtés de Mobile et de Baldwin.

En 1996, au cours des dernières heures qui ont précédé le renouvellement de la loi Magnuson-Stevens sur la conservation et la gestion des ressources halieutiques, un amendement qui enjoignait aux gestionnaires des pêches de se préoccuper également de l'impact de facteurs non liés à la pêche a finalement été rejeté. Craignant que leurs activités ne tombent sous le microscope des régisseurs de la pêche, des opérateurs étrangers à ce secteur (forestiers pratiquant la coupe à blanc, fabricants de produits chimiques, compagnies pétrolières) ont fait pression pour bloquer l'amendement. S'il avait été adopté, on aurait peut-être pu empêcher des catastrophes comme cette marée noire.

**Les images pathétiques d'animaux marins englués dans le pétrole ont encore accentué la perception de cette tragédie.**

peut-être été balayés ; pour les crevettiers, les crabiers et les ostréiculteurs du Golfe du Mexique, l'activité s'est pratiquement arrêtée.

Les images pathétiques d'animaux marins englués dans le pétrole ont encore accentué la perception de cette tragédie.

On a utilisé dans cet environnement des produits dispersants toxiques pour réduire le pétrole en fines gouttelettes. Hugh Kaufman, scientifique de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), accuse l'Administration Obama (y compris l'organisme auquel il appartient) d'être des marionnettes aux mains de BP pour dissimuler la vérité sur l'étendue des fuites et les effets des dispersants. Ces produits auraient permis à BP d'économiser des millions. Environ 7,57 millions de litres de Corexit ont été appliqués depuis le début de la lutte contre la marée noire. C'est sans doute un produit autorisé pour

## Forages offshore

Le Président Obama a dit qu'il ne prévoit pas d'autoriser des forages offshore au nord du New Jersey. Mais Angela Sanfilippo, présidente de la Gloucester Fishermen's Association (GFWA), ne veut prendre aucun risque : elle réclame une protection à long terme de la mer pour qu'une telle calamité ne se reproduise pas. « Aujourd'hui plus que jamais la GFWA veut que les lieux de pêche soient protégés jusqu'à la fin des temps. Avec tous les efforts que nous avons faits tout au long des années 1980 pour protéger le George Bank, nous dépendons toujours

Cet article a été écrit par **Niaz Dorry** ([niaz@namanet.org](mailto:niaz@namanet.org)) de la Northwest Atlantic Marine Alliance (NAMA), États-Unis

du bon vouloir de celui qui est en charge du dossier », dit Angela.

Cette marée noire est peut-être maintenant dans l'esprit de tous, mais ce n'est ni la première ni la dernière catastrophe à menacer la vie marine et humaine. À des époques récentes, des déversements d'hydrocarbures d'importance variable ont touché le nord-est du pays. En 1996, lorsque la barge *North Cape* s'est échouée avec un chargement de fioul domestique, plus de 3 000 m<sup>3</sup> ont souillé les côtes de Rhodes Island ; 9 millions de homards sont morts, et aussi 1 million de livres de palourdes, huîtres et moules... La pêche au homard dans le secteur a été fermée pendant cinq mois. Selon la National Oceanographic and Atmospheric Association (NOAA), pour aider à la réhabilitation de l'écosystème de la région, un accord d'indemnisation s'élevant à 8 millions de dollars a finalement été conclu en 2000, ce qui incluait un réensemencement avec 1,2 million de homards femelles.

Le 24 mars 1989, de l'*Exxon Valdez* 38 500 tonnes de brut s'écoulaient dans le détroit du Prince Williams en Alaska. Quelques mois plus tard, le 23 juin 1989, le *M/V World Prodigy* déversait 946 m<sup>3</sup> de fioul domestique au large de Newport, État de Rhodes Island. La nappe s'est étendue sur environ 310 km<sup>2</sup>, pendant la période critique du frai pour de nombreuses espèces. Selon la NOAA, des quantités d'œufs et de larves de poissons et crustacés ont péri, et l'accident a entraîné la fermeture des lieux de pêche. Un accord d'indemnisation a été conclu pour restaurer les ressources naturelles de la zone concernée.

Le 7 décembre 2004, le *M/V Selendang Ayu* a eu une perte de puissance aux abords de l'île d'Unalaska, de l'archipel des Aléoutiennes dans la mer de Béring. Il y avait à bord 1,6 million de litres de fioul intermédiaire (IFO 380) et 68 000 litres de gazole marine. Le navire a échoué et s'est brisé en deux, déversant au moins 150 000 litres de fioul dans la mer. D'après la NOAA, de nombreuses espèces de poissons, de mammifères marins et d'oiseaux de mer fréquentent les parages d'Unalaska et cet accident a certainement accru leur vulnérabilité. Certaines sont menacées, l'otarie de Steller par exemple ; et pour aider à reconstituer sa population, on a par

la suite sérieusement réduit les activités de pêche dans la région.

Le 27 avril 2003, une barge de la compagnie *Bouchard* a brisé sa coque et déversé plus de 340 000 litres de fioul lourd dans la Baie de Buzzards, sur la côte du Massachusetts. À la liste de nombreuses espèces d'oiseaux menacées ou en danger d'extinction, à la tortue *Malaclemys terrapin* et au phoque gris et au phoque commun, le Fish and Wildlife Service (FWS) a ajouté les importantes espèces commerciales suivantes, classées comme « ressources en péril » du fait de cet événement : homard américain, limule, huître américaine, palourde quahog, mye, alose, bar d'Amérique, plie rouge. En 2000 dans le nord-est des États-Unis, le FWS comptabilisait plus de 6 000 déversements d'hydrocarbures. En tout, il est fait état de plus de 14 000 cas chaque année.

Déversements d'hydrocarbures, conditions météo extrêmes, mercure dans le poisson, élévation du niveau de la mer : les communautés de pêcheurs se trouvent dans l'œil du cyclone pétrolier. La dépendance mondiale par rapport aux carburants fossiles contribue sans doute à amplifier les nombreux défis auxquels doivent faire face les pêcheurs et ceux qui veulent sauver les espèces marines partout dans le monde. Malgré les répercussions que cela peut avoir sur l'environnement marin et l'économie des pêches, on ne fait guère plus que de tenter de se préparer aux catastrophes pour protéger le poisson et

CHUCK COOK/GREENPEACE



Dans la petite localité de Grand Isle en Louisiane, non loin du site d'origine de la catastrophe

les populations de pêcheurs d'événements qui découlent de notre recours continu aux carburants fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel).

Jim Vallette de Southwest Harbour, État du Maine, qui a été directeur de recherche à l'Institute for Policy Studies : Sustainable Energy and Economies Network, note que l'Agence d'information sur l'énergie des États-Unis prévoit que la consommation de ces carburants au cours des vingt prochaines années ira encore en augmentant, malgré les appels pour une transition vers des énergies renouvelables. Jim Valette a passé beaucoup d'heures à étudier l'impact écologique et économique de l'exploration pétrolière et gazière à

**La dépendance mondiale par rapport aux carburants fossiles contribue sans doute à amplifier les nombreux défis auxquels doivent faire face les pêcheurs et ceux qui veulent sauver les espèces marines partout dans le monde.**

16

travers le monde. Il prédit que, du fait de la demande croissante, l'exploration offshore ira en s'amplifiant. C'est déjà le cas au Nigeria, au Brésil, en Nouvelle-Écosse, dans le golfe du Mexique, en Indonésie, en Afrique de l'Ouest, dans la mer Caspienne, en Nouvelle-Angleterre.

« Le coût total pour l'environnement marin et les populations de pêcheurs est énorme. Les essais sismiques, la pollution par les boues de forage, les déversements d'hydrocarbures, les émissions fugitives, entre autres choses, ont des effets cumulés qui pourraient bien saper les efforts en cours visant à protéger les écosystèmes marins. Les poissons, les baleines, et d'autres animaux migrent à travers les océans, et cette tendance à déplacer les terminaux pétroliers et gaziers hors de la vue des gens et au large devrait préoccuper les populations de pêcheurs partout dans le monde ».

#### Pour plus d'information



[www.youtube.com/watch?v=mAYLqPORaYU](http://www.youtube.com/watch?v=mAYLqPORaYU)  
**La Révolte des pêcheurs**

[www.scomas.com/caring-fishermen.cfm](http://www.scomas.com/caring-fishermen.cfm)  
**Aidez au nettoyage de la marée noire dans le Golfe**

**Aidez les pêcheurs locaux de saumons**  
[deepwaterhorizon.noaa.gov](http://deepwaterhorizon.noaa.gov)  
**La marée noire de la plate-forme Deepwater Horizon**

# Le temps presse

**Il faut d'urgence trouver des solutions réelles, en s'inspirant notamment des savoirs locaux et usages coutumiers**

**N**ous avons collectivement échoué dans notre quête de solutions pour contenir les pertes de biodiversité, ce qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour toutes formes de vie sur la terre. Nous n'avons pas atteint les objectifs fixés en 2002 lors du Sommet mondial du développement durable. C'est la teneur du message de Ban Ki-moon, Secrétaire des Nations unies, présenté par le PNUÉ (Programme des Nations unies pour l'environnement) dans la troisième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* lancée à la 14<sup>ème</sup> réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA/OSASTT) à la Convention sur la diversité biologique (CDB), laquelle s'est tenue au Kenya en mai 2010.

Cette réunion avait pour objectif de préparer la réunion de la Conférence des Parties à la CDB (COP10) qui aura lieu en octobre 2010 à Nagoya, Japon. À l'ordre du jour, il y avait la préparation des recommandations à cette COP10 sur les thèmes suivant notamment : les examens approfondis de la mise en œuvre des programmes de travail sur les aires protégées, la biodiversité marine et côtière, la biodiversité des eaux intérieures, des montagnes, la biodiversité agricole et des forêts. On avait présent à l'esprit l'objectif de 2010 de réduire de manière significative le taux d'érosion de la biodiversité ; et l'orientation de la stratégie de la CDB, les buts, indicateurs et objectifs révisés ont reçu une attention particulière. De nouvelles stratégies d'intégration (*mainstreaming*) des préoccupations de protection de la biodiversité, fondées essentiellement sur « l'économie des écosystèmes et de la biodiversité », sont actuellement mises en avant par le PNUÉ et

d'autres organismes multinationaux, et sont considérées comme une solution essentielle à la crise actuelle.

Un rapport préparé pour le SBSTTA par le Secrétariat de la CDB sur les progrès réalisés en matière de mise en œuvre du Programme de travail sur les aires protégées (PoWPA) a résumé la situation au plan mondial à partir des informations contenues dans les rapports nationaux et les données recueillies auprès des Parties et d'organisations diverses dans le cadre

**Les zones protégées terrestres recensées dans la Base de données mondiale sur les aires protégées représentent 12,2 % de la superficie de la planète tandis que les aires marines protégées ne comptent que pour 5,9 % des eaux territoriales et tout juste 0,5 % de la surface totale des océans.**

d'une série d'ateliers régionaux destinés à préparer la réunion du SBSTTA. Ce document fait remarquer que, sous presque tous les aspects, on s'intéresse beaucoup plus à la protection de zones terrestres qu'à la biodiversité marine. Les zones protégées terrestres recensées dans la Base de données mondiale sur les aires protégées représentent 12,2 % de la superficie de la planète tandis que les aires marines protégées ne comptent que pour 5,9 % des eaux territoriales et tout juste 0,5 % de la surface totale des océans.

## Perspectives mondiales

Les progrès ont été particulièrement limités en matière d'Équité et partage des avantages et pour Accroître et assurer la participation des communautés locales et autochtones et autres parties concernées. Ce document a été complété par *Perspectives mondiales de la diversité*

Cet article a été écrit par **Jackie Sundie** ([jsunde@telkomsa.net](mailto:jsunde@telkomsa.net)), Membre de l'ICSF, chercheuse à l'Unité d'évaluation environnementale, Université de Cape Town, Afrique du Sud



Présentation officielle de Perspectives mondiales de la diversité biologique 3 à Nairobi, Kenya

*biologique 3* qui contient des statistiques donnant à réfléchir sur l'état des ressources naturelles de la planète. Il y est dit que la biodiversité marine et côtière continue de s'appauvrir. L'étendue des habitats côtiers tels que les mangroves, les herbiers marins, les marais salants et les récifs de coquillages continue de décroître. Environ 80 % des stocks mondiaux de poissons marins pour lesquels on dispose d'informations quantitatives sont totalement exploités ou surexploités. Il existe aussi des préoccupations croissantes concernant les habitats d'eau profonde, bien qu'on ne dispose que de très peu de données sur ces écosystèmes. Et moins d'un cinquième des écorégions marines atteindra l'objectif 2012 consistant à protéger au moins 10 % de leur superficie.

On peut regretter que le rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Programme de travail sur les aires protégées oublie d'identifier et d'analyser les obstacles sur ce chemin. Ce document (avec ses recommandations) s'est par contre étendu sur un point essentiel : la question de la *gouvernance*. Lors des ateliers régionaux de 2009, des représentants des peuples autochtones et des communautés locales et des organismes comme le Collectif international d'appui à la pêche artisanale (ICSF) et l'Union mondiale pour la nature/UICN (via ses groupes de travail et le Consortium sur les aires du patrimoine autochtone et communautaire/ICCA) étaient vigoureusement intervenus pour recommander au SBSTTA de suggérer aux Parties de promouvoir et de mettre en oeuvre des types de gouvernance diversifiés pour la gestion des aires marines protégées (AMP) et d'inclure

l'évaluation de la gouvernance dans l'analyse de l'efficacité de la gestion.

Cet intérêt pour la gouvernance vient d'une prise de conscience à propos de ces AMP : partout dans le monde, elles semblent imposées d'en haut, à l'initiative des États notamment ; et on laisse de côté de nombreuses initiatives communautaires de gestion des pêches et de protection de la biodiversité. La définition de l'AMP paraît également étroite : plutôt que d'accepter le principe de « l'utilisation durable », on tend à considérer que la seule forme

de protection véritable est la *no-take zone* (où toute pêche est exclue). Il s'ensuit une approche inflexible du zonage qui prive souvent les populations locales de l'accès aux ressources dont elles tiraient jusque-là nourriture et moyens de subsistance. Peu de pays finalement sont dotés d'une législation qui reconnaît une certaine pluralité juridique et fait une place aux pratiques coutumières et aux structures de gouvernance locales.

Il y a eu un événement parallèle, facilité par le Thème sur les communautés autochtones et locales, l'équité et les aires protégées (TILCEPA), le Centre d'économie et politique de l'environnement en Afrique (CEEPA) et le Consortium ICCA. L'ICSF y a fait un exposé sur les AMP. Cette réunion a bien mis en évidence l'apport des aires de conservation autochtones et communautaires pour la préservation de la diversité biologique et de la vie des systèmes culturels et de savoir locaux, pour la résilience des populations locales. Les politiques et pratiques de conservation qui omettent de reconnaître le droit des communautés autochtones et locales à participer pleinement et de façon effective à la gouvernance des ressources naturelles violent leurs droits humains et sapent l'intégrité et la durabilité des stratégies de protection de la diversité biologique.

### Autres thèmes

Au cours des discussions sur la biodiversité marine et côtière et les aires protégées, un certain nombre de thèmes importants sont apparus : les stratégies d'atténuation des effets du changement climatique, les encouragements à réduire les émissions de carbone, les stratégies pour promouvoir l'utilisation des systèmes marins et côtiers

pour le stockage naturel de carbone, particulièrement dans les pays en développement. On reconnaît de plus en plus l'intérêt des habitats côtiers (marais salants...) pour absorber le dioxyde de carbone atmosphérique, ce qui attire l'attention des décideurs politiques sur ces zones et sur les pressions croissantes qu'elles subissent (projets de développement, expansion démographique...). Cela met inévitablement en lumière les interactions des populations autochtones et locales avec ces écosystèmes.

Au cours de cette réunion du SBSTTA, plusieurs événements parallèles semblent indiquer qu'on connaît mieux et qu'on respecte davantage la valeur des connaissances traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales pour trouver des solutions véritables à la perte de biodiversité. Certains de ces événements préconisaient des solutions locales décentralisées fondées sur les connaissances et les expériences propres aux communautés. Il y avait là-dedans des choses très positives, et la présence extrêmement forte et parlante de représentants de peuples autochtones. Cette attention nouvelle accordée à la gestion communautaire et aux pratiques locales de conservation de la ressource traduit cependant une démarche plutôt utilitariste : il s'agit aussi de « capter le savoir local, de renforcer la résilience face au changement climatique et d'en atténuer les effets ». Il s'agit d'éviter à la population mondiale une perte accélérée de biodiversité plutôt que reconnaître aux communautés autochtones et locales leur droit inhérent à gérer les ressources qu'elles utilisent et dont elles dépendent.

Le projet final qui sera présenté à la COP10 comprend les recommandations du SBSTTA pour le travail au niveau national, régional et mondial. Au niveau national, on encouragera l'extension des zones représentatives sous protection, tout comme l'intégration du Programme de travail sur les aires protégées (PoWPA) dans les plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique. Au niveau régional, les Parties sont encouragées à promouvoir des réseaux transfrontaliers d'aires protégées représentatives. Au niveau mondial, il est demandé à la CDB de fournir une assistance technique additionnelle, notamment pour le renforcement des capacités. Le Groupe de travail du SBSTTA sur les aires protégées a répondu favorablement à plusieurs des

recommandations émanant des ateliers régionaux qui visaient à améliorer les capacités des Parties, particulièrement en matière de gouvernance des aires protégées. À cet égard, les Parties au SBSTTA ont souligné l'importance des questions de gouvernance et encouragé les Parties à établir ou renforcer des types de gouvernance variés pour une gestion appropriée à long terme des AMP en s'inspirant des principes de la bonne gouvernance.

En plus de cette attention à la gouvernance sous Gestion et AMP, une section particulière des recommandations traite de l'Élément 2 du PoWA (Gouvernance, participation, équité et partage des avantages). Le paragraphe 27 invite les Parties à :

- a) Mettre en place des mécanismes et des processus clairs de partage équitable des coûts et des avantages

### Certains de ces événements préconisaient des solutions locales décentralisées fondées sur les connaissances et les expériences propres aux communautés.

pour une participation pleine et entière des communautés autochtones et locales, relatifs aux aires protégées en conformité avec les lois nationales et les obligations internationales lorsqu'elles s'appliquent ;

- b) Reconnaître le rôle que jouent les zones conservées par les communautés autochtones et locales et les zones conservées par d'autres parties prenantes dans la conservation de la diversité biologique, la gestion conjointe et la diversification des types de gouvernance.

C'est le Groupe de travail sur les aires protégées qui était essentiellement chargé du dossier AMP, mais ce thème a également été débattu au sein du Groupe de travail sur la diversité biologique marine et côtière, qui s'est engagé à fournir aux Parties un appui pour l'amélioration de la couverture, de la représentativité et d'autres caractéristiques des réseaux faisant partie du système mondial d'aires marines et côtières protégées. En matière de conservation et d'utilisation durable de

la diversité biologique marine et côtière dans des zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, il a proposé un nouveau langage pour l'expansion des AMP.

### Préoccupations

Certaines tendances qui se sont fait jour au cours de cette réunion du SBSTTA ont soulevé l'inquiétude des représentants des communautés autochtones et indigènes et des Ong quant à l'orientation future de la CDB et des stratégies de protection de la diversité biologique. On retiendra surtout la volonté des gouvernements et des grosses organisations de conservation de la nature d'opter pour des objectifs plus élevés alors que d'importants indicateurs qualitatifs associés aux objectifs actuels (relatifs à la participation des communautés autochtones et locales, à l'équité et au partage des avantages notamment) n'ont pas été respectés, et qu'on n'a pas analysé de manière adéquate les causes de cet échec. La volonté de promouvoir les conclusions de l'étude sur L'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB), qui sera officiellement présentée lors de la COP10 à Nagoya, Japon, transparaît dans la dernière édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*. Le langage de ce programme est entré dans le texte officiel car les délégations gouvernementales étaient en faveur d'une évaluation/valorisation des services écosystémiques.

La façon dont le mandat de la CDB pour promouvoir et protéger le droit à la diversité biologique et la façon dont les politiques et mécanismes retenus pour traiter la perte de biodiversité s'alignent étroitement sur la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUC) ont fait craindre qu'une partie de l'influence de la CDB ne soit diluée par le pouvoir relatif des entreprises présentes sur le créneau du changement climatique. Les grands organismes de conservation de la nature possèdent une influence considérable en utilisant le changement climatique et les statistiques sur les pertes de biodiversité liées à ce phénomène pour réclamer des objectifs plus ambitieux en matière de superficies consacrées aux aires protégées, tout en accordant bien peu d'attention à des indicateurs plus qualitatifs qui pourraient avoir un impact favorable sur les communautés autochtones et locales.

Une bonne partie du programme d'action paraît inspirée par les industriels

du changement climatique qui semblent marquer des points pour la fourniture de solutions technologiques dans ce domaine (les diverses permutations du programme REDD-Réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, la fabrication de nuages et autres formes de géo-ingénierie) sans trop se préoccuper des effets à long terme de ces interventions sur les gens, en particulier les communautés autochtones et locales dans les pays en développement. Dans ces discussions relatives aux stratégies d'atténuation, il manque une réflexion sur l'économie politique du changement climatique ; et on ne trouve dans ce discours absolument aucune analyse des répercussions du changement climatique et de la perte de biodiversité dans une perspective de genre.

Les représentants des peuples autochtones, des communautés locales et autres organisations de la société civile ont quitté cette réunion du SBSTTA pour se préparer à la COP10 avec l'inquiétude suivante : en matière de lutte contre la perte de biodiversité, il semble que les solutions de marché sont en train d'éclipser le débat sur la durabilité des modes de développement actuels et leur impact sur les libertés de ces populations. Avant la COP10, il serait grand temps de penser à des solutions inspirées des connaissances et pratiques coutumières et locales de ces populations pour protéger la diversité biologique sur notre planète. 3

#### Pour plus d'information



[www.cbd.int/doc/publications/gbo/gbo3-final-fr.pdf](http://www.cbd.int/doc/publications/gbo/gbo3-final-fr.pdf)

#### **Perspectives mondiales de la diversité biologique 3**

[www.iccaforum  
data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/PAPS-016-Fr.  
pdf](http://www.iccaforum.data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/PAPS-016-Fr.pdf)

#### **Aires du patrimoine autochtone et communautaire**

[www.cbd.int/doc/meetings/cop/cop-10/official/  
cop-10-03-fr.pdf](http://www.cbd.int/doc/meetings/cop/cop-10/official/cop-10-03-fr.pdf)

**SBSTTA 14, CDB, Nairobi, Kenya**

# From Fishing to Speculation

This critical response to an article in the last issue of *SAMUDRA Report* argues that individual transferable quotas have transformed Danish fisheries into a casino economy

The previous issue of *SAMUDRA Report* contained an article on fisheries management in Denmark ("Sharing the Wealth", *SAMUDRA Report* No.55, March 2010), written by a high-ranking official of the Danish Ministry of Fisheries, Mogens Schou, Adviser to the Minister of Fisheries. The Danish Society for a Living Sea fundamentally disagrees with Schou's main conclusions concerning the coastal and artisanal fisheries, and, in the following article, we present our evaluation of fisheries reform in Denmark, which came into force on 1 January 2007.

In 2001, the former Danish social-democratic government was replaced by a rightwing government with a firm belief in the benefits of the free market. Since then, privatization has been carried out in various areas, and social inequality has increased. The fisheries reform should be seen as a part of this development. It has had devastating consequences for the Danish coastal fisheries and, in turn, for the coastal communities and the marine environment.

To begin with, it should be admitted that there were good reasons for reforming the system, as the fishing fleet was too large compared to the fish resources available. The fisheries reform has solved the general problem of overcapacity. However, in our view, this goal could have been reached in other, and much better, ways than the one that was chosen.

One possibility would have been to maintain the automatic regulating mechanisms inherent in the economics of the fisheries. After all, unprofitable fishing will, in the long

run, automatically stop. However, continual subsidies prevent this from happening. A recent example is the fuel package given to Danish and European fisheries. This package helped the large trawl fishing units, which consume fuel heavily, to survive. But it did not help sustainable, environmentally friendly fishing units using passive methods, characteristic of the coastal fisheries, and which, to a large extent, target the same species as the big trawl fishing units.

Another possible solution to the problem of overcapacity would have been to introduce a system of

**The fisheries reform...has had devastating consequences for the Danish coastal fisheries...**

non-transferable licences. In such a system, licences would be allocated to a restricted number of fishermen who would then be allowed to fish relatively freely.

## Artisanal fisheries

At the Danish Society for a Living Sea, we think that the regulation of the fisheries should generally serve two purposes. On the one hand, the total amount of fishing should be kept below what the fish stocks can support. On the other hand, the artisanal coastal fisheries should be given priority. In our view, trawling is not sustainable, and should, in the long run, be phased out and finally prohibited.

This article is by **Knud Andersen** (knud@levende-hav.dk), Chairman of the Danish Society for a Living Sea, with **Hoger Lauritsen** (idehrl@hum.au.dk), PhD Fellow, Institute for Philosophy and History of Ideas, University of Aarhus, Denmark

*SAMUDRA News Alert Exclusive, 16 June 2010*  
**Bank collapse threatens fishing community in Denmark**  
*by Jeppe Høst (jeppehoest@gmail.com)*

**W**hen Danish fishing quotas were made transferable in 2007, fishermen in the coastal hamlet of Thorupstrand joined forces and bought fishing rights together. The fishers of Thorupstrand saw fishing activities disappear quickly from the neighbouring fishing communities, where boatowners sold their boats and quotas in order to cash in on the rapidly rising quota value. But unlike their neighbours, 20 fishers in Thorupstrand formed a co-operative and bought quota to secure the future fishing activities in the community.

With the financial support of a local bank, the co-operative bought fishing quota for a total of 45 million Danish kroner (6 million Euro). The members of the co-operative then rented the fishing quotas, which also makes it possible for young people to join the co-operative and become fishers without taking massive bank loans to buy fishing rights under market conditions. Thus, early in 2008 five young fishers joined the co-operative, and everything looked bright for the fishers in the co-operative.

But the financial crisis changed everything; the local bank collapsed and quota values decreased by a half. The State took over the collapsed bank, but only in order to close all the activities, and a few days ago, in late May 2010, the co-operative

was given an ultimatum: By the 1st of July the co-operative will need to provide a new bank loan, or the fishing quotas will be auctioned away. According to the fishers, this will mean the end for fishing activities in the community.

But for the co-operative, finding a new loan is not easy: since the financial crisis in 2008, the value of the quota has decreased by a half. Only one bank has shown interest in offering a new loan, but the size of the offered loan will only cover the value of the quotas today. The community therefore is hoping for the State to accept a loss of 22 million kroner (3 million Euro) on the initial loan, in order for the community to continue their fishing. Another demand from the new bank is that the co-operative shall find 5 million kroner (680,000 Euro) to re-establish the equity of the co-operative.

Another demand from the new bank is that the co-operative shall find 5 million kroner (680,000 Euro) to re-establish the equity of the co-operative.

While counting the days till the 1st of July, the fishers are desperately looking for grants and foundations that will help to save the fishing community. Thorup Strand is the last fishing community in Denmark where boats, which are very popular with tourists, are still hauled on to the beaches.

In our opinion, there are two reasons why the reform was suddenly rushed through. The first is that the officials of the Danish Directorate of Fisheries seem to have desired fewer, but bigger, vessels instead of many small ones, as it is easier to control fewer vessels than many. Moreover, the huge bureaucracy required for the control of the landings was very cost-intensive, and, at that time, demands were often put forward for showing savings in the public sector.

The other, and most important, reason, in our view, is that the national Fishery Bank was brought to the brink of bankruptcy as the fishermen, due to the overcapacity of the fishing fleet, were no longer able to make their debt repayments. They were so deep in debt that, even if the bank auctioned off the vessels, the amounts raised would not repay the debts. Also, the big private Danish banks, which enjoy great clout in the political arena, had important outstanding accounts to be settled by the fishing fleet. Thus,

if nothing had been done, the Fishery Bank would have gone bankrupt, and the other banks would have lost large quantities of money. It is obviously difficult to prove with certainty that this was really one of the motives behind the reform because neither the former minister of fisheries nor Mogens Schou would admit this publicly. But we feel that our allegation is rendered probable by the fact that, a short time earlier, the Audit of the State Account had criticized the financial situation of the Fishery Bank. As regards the debt, it should be noted that it was mainly the big trawlers that were deep in debt; the smaller vessels were in debt to a lesser extent. Consequently, a system designed to get rid of the debt and save the banks would favour the big trawlers and discriminate against the smaller vessels, that is, the coastal fishermen. And this was indeed the result of the reform.

The reform package introducing individual transferable quotas (ITQs)

distributed fishing quotas amongst all the Danish fishing vessels. Each vessel owner received quotas according to the catch the vessel had made during the three preceding years. Vessels were also allowed to be bought and sold with their quotas. Consequently, the fishing vessels gained in value, especially when, in the process of the implementation of the reform, the price of quotas rose to high levels. In that way, the security of the banks was saved.

The decision that made it possible to buy and sell vessels with their quotas also solved the problem of too few fish, compared to the size of the fleet. In fact, if you bought a vessel, you could transfer its quota to the vessel you were normally fishing from. The vessel from which the quota was "taken off" was moored in a corner of the harbour, or sold off as a pleasure boat or the like. In some cases, an economically strong fisherman could buy up all the boats in an entire fishing village, and then build a new big trawler from which he could fish using the quotas of the small boats.

To be sure, during the discussions about the new reform, concerns were expressed about the coastal fisheries. Therefore, it was decided that there should be a special regime for coastal fisheries, available for owners of fishing vessels of a maximum length of 17 m. Vessel owners in the Coastal Fisheries Regime can only buy and sell vessels and quotas with other vessel owners inside the regime and not with vessels owners outside the regime. But, for several reasons, the Coastal Fisheries Regime is totally inadequate.

To start with, too few fish are available in the regime. The regime being optional, many of the coastal fishermen choose not to be a part of it. Furthermore, every third year, it is possible to either join or withdraw from the regime. And when a fisherman withdraws, he can subsequently sell his vessel with quotas outside the regime, that is, to the big fishery. It now appears that for the three-year period ending in 2010, approximately 100 fishermen have chosen to withdraw from the

regime, whereas only about 50 have wished to join it. Consequently, in the future, fewer than 300 vessels will be enrolled in the regime. Apparently, it is more attractive to withdraw from the regime and sell the vessel to the big fishery than to stay in the regime. In fact, on the bigger market outside the regime, the vessel owners can get more money for their quotas.

Another problem with the Coastal Fisheries Regime is that ITQs are also applied inside it. So, here too, you find smaller vessels being bought by owners of the bigger vessels that are just under 17 m. This happens particularly often in the Baltic Sea where there is currently a big quota

**...we at the Danish Society for a Living Sea fully support the idea that there should be a specific regime for artisanal fishing operations that use passive and, thus, environmentally friendly gear.**

23

for cod. A modern vessel of 17 m, with high engine power and sophisticated fishing gear, can be very efficient. Nowadays, trawlers are being built that are exactly 16.99 m in length. It could be claimed that such a vessel cannot legitimately be considered a vessel for coastal fishing.

The Committee for Coastal Fisheries, a committee of fishermen set up to follow the regime, recently criticized the Coastal Fisheries Regime as being flawed. In a recent report, this committee contended that the new Danish system, as commended in the Mogens Schou article in *SAMUDRA Report*, is progressively erasing the Danish coastal fisheries, so rich in tradition. It should be added that very few new fishermen go into the coastal fisheries, even though, as Schou notes, this is facilitated by the Fishfund.

It should be emphasized that we at the Danish Society for a Living Sea fully support the idea that there should be a specific regime for artisanal fishing operations that use passive and, thus, environmentally friendly gear. In our opinion, however, there should not be ITQs

JEPPE HØST



The classic Danish blue wooden fishing vessels might soon be a thing of the past, as the new management regime leads to a concentration of larger vessels

inside this regime, and there should be a sufficient amount of fishing possibilities, even if at the expense of the big vessels' fishing opportunities.

A visible result of the new system is that many of the small fishing ports are almost emptied of small and medium-size vessels. Formerly lively and vibrant coastal fishing communities are now almost desolate. This is visible in ports like Bønnerupstrand, Klintholm, Fåborg, and all the ports on the island of Bornholm in the Baltic Sea. The consequence of the adoption of ITQs is the same everywhere: The big vessel owners, with large capital, buy up the smaller ones. Thus, the new system contributes to the general depopulation of rural districts.

Mogens Schou writes that, due to the introduction of ITQs, "Esbjerg, one of the biggest harbours, is now more or less closed as a fishing harbour, while some small harbours and 'fishing beaches' are doing well". Both of these allegations are mistaken.

As for the fishing port of Esbjerg, it was phased out for other reasons. The port had a large fleet of very big vessels—industrial trawlers—supplying the port's large production of fishmeal and fish oil, and when this production was moved to ports further north, the vessels disappeared. The port also had many Danish anchor seiners (a special kind of seiners that use two long ropes to haul the

nets), but they disappeared before the introduction of ITQs. The reason was that Danish seine fishing can only take place in daylight. In Denmark, where days are short in winter, seine fishing can take place only in summer, and such fishing did not fit into the former regulation system, where equal rations were allocated on a monthly or quarterly basis.

As regards the 'fishing beaches' on the Danish North Sea coast, where the vessels are pulled up on the beach, Schou justly mentions the small landing place, Thorupstrand. He forgets to mention, however, that, of the three fishing beaches that existed when the ITQs were introduced, Thorupstrand is the only one that remains. Moreover, in Thorupstrand, the fishermen were originally opposed to ITQs, but when the reform was implemented, they acted constructively and collectively bought quotas for a pool.

Today, Thorupstrand, unfortunately, faces serious economic problems (see box), as does the main part of the Danish fishing sector, except for the very large fishing companies. There are even examples where some big fishing companies sold their quotas when prices were high, then leased quotas for a while, and have started buying them again today as prices have fallen.

On many boats, the crew members have remained the same for several years. In co-operation with the

boatowner, they have developed and improved the boat's fishing capacities. Consequently, the skipper is completely dependent on the crew members' skills, and a skipper is, therefore, often obliged to stop fishing if his crew members decide to go ashore. However, these skilful fishermen have no claim to the quota, and when the vessel and its quota are sold, they receive no compensation for their many years of co-operation. The decline of coastal fishing makes it difficult for them to find new jobs, as large fishing trawlers need less manpower.

Another consequence of the new system was that those previously engaging in unlawful practices were suddenly rewarded and put at an advantage because quotas were distributed according to historical catches. Out of consideration for both the marine environment and the fish stocks, legal restrictions were placed on the horsepower of the engines of the fishing vessels. However, for several years, the authorities turned a blind eye to infringements on these rules by trawlers, despite complaints from, among others, the Danish Society for a Living Sea. Trawlers that had fished illegally with too powerful engines received quotas according to their historical catches. In the same way, other illegal practices, such as falsifying log reports, were rewarded.

In general, fishing is happening in regions with high levels of unemployment, and unemployment is a big problem today in Europe. Why not save as much as possible of the earnings in the fisheries for salaries for fishermen in the coastal communities? As mentioned, the sustainable coastal fishery creates most of the jobs.

Traditionally, in Danish fisheries, half the earnings go to the running of the vessel, the tackle and payment of interest, while the remaining half goes to salaries for the crew. On modern trawlers, the share that goes to salary is significantly smaller, often only 30 per cent. This percentage fall of the salary cannot be offset by increases in catches, as fishing is a nature-based industry with nature-imposed upper

limits to the catches and, thus, to the earnings. Hence, less money goes to crew salaries, and more money is used to finance purchase or leasing of fish quotas, and the purchase of diesel oil and sophisticated technology. So the local communities profit much less than before, reinforced by the now widespread use of cheap labour from relatively poor Central and Eastern European countries.

The ITQ system pushed up the prices of fishing vessels. Boats were suddenly worth more than three times what they were worth before. Vessel owners with large debts saw the opportunity to sell their businesses and get out of debt. Also, older skippers who were about to retire sold their boats, and some became very wealthy. Other skippers

**In Denmark, the coastal populations have traditionally had an established right to gain their living from the sea.**

who wished to continue fishing borrowed from banks to buy boats with quotas. The Fisheries Minister travelled through the country telling fishermen: "Do not hesitate to borrow money from the bank. You will earn much more money in the future". Later, it appeared that the Danish Society for a Living Sea was right in its concerns. 

#### For more



[icsf.net/icsf2006/uploads/publications/samudra/pdf/english/issue\\_55/art05.pdf](http://icsf.net/icsf2006/uploads/publications/samudra/pdf/english/issue_55/art05.pdf)  
**Fisheries Policy: Sharing the Wealth**

[www.levendehav.dk](http://www.levendehav.dk)  
**Danish Society for a Living Sea**

# Une certification gagnante

**Le Marine Stewardship Council fait des progrès en matière de pêche artisanale et pays en développement**

26

**L**e Marine Stewardship Council (MSC) a été établi pour répondre aux préoccupations relatives à la situation des ressources halieutiques, en proposant un mécanisme capable de récompenser et encourager des pratiques de pêche responsable. Depuis sa création il y a une dizaine d'années, l'intérêt pour la certification des pêcheries et l'attribution d'écolabels est allé croissant. On compte actuellement 72 pêcheries certifiées aux normes MSC, et des milliers de tonnes de produits de la mer (plus de 60 espèces) peuvent prétendre au label MSC. De plus en plus de sociétés de distribution

la grande majorité sont dans des pays en développement. Les mécanismes qui permettent de récompenser sur le marché les bonnes pratiques qui ont cours dans des pêcheries artisanales de pays en développement offrent un intérêt certain pour assurer la viabilité de ces ressources et la stabilité à long terme des moyens de subsistance qui en dépendent. Travailler avec ces pêcheries constitue une partie intégrante du programme du MSC.

Après des débuts hésitants, on enregistre actuellement un nombre croissant de pêcheries de pays en développement et de pêcheries artisanales de pays en développement et de pays développés qui sont officiellement dans le système MSC, soit une trentaine. Leur faible participation initiale peut être en partie attribuée à divers facteurs, notamment une réticence à s'engager dans un processus d'écolabels par peur plus globalement d'effets possibles sur le commerce international.

Au fil du temps cependant, il est apparu plus clairement que, avec un programme de certification et d'écolabels fonctionnant de façon crédible et transparente, en harmonie avec des cadres pertinents acceptés sur le plan international, les pêcheries participantes de pays en développement pourraient en tirer des avantages écologiques, économiques et sociaux très substantiels.

## **Les préférences des consommateurs**

Autre facteur déterminant, dans les pays développés il existait des préférences chez les distributeurs et les particuliers qui avaient opté assez

**Les pêcheries des pays en développement fournissent les deux tiers de la production mondiale de poisson et représentent la moitié du commerce mondial des produits de la mer.**

à travers le monde se sont engagées à s'approvisionner en produits de la mer prélevés de façon durable. Cette évolution traduit une nouvelle prise de conscience quant aux responsabilités à la fois individuelles et collectives pour réduire l'impact de la pêche sur l'environnement naturel, quant aux nombreuses possibilités de parvenir à cette fin.

Les pêcheries des pays en développement fournissent les deux tiers de la production mondiale de poisson et représentent la moitié du commerce mondial des produits de la mer. La pêche artisanale fait vivre directement plus de 95 % de la population mondiale de pêcheurs, dont

*Cet article a été écrit par  
**Olujemisi Oloruntuyi**  
([Olujemisi.Oloruntuyi@msc.org](mailto:Olujemisi.Oloruntuyi@msc.org)),  
directeur de programme, pêcheries des pays  
en développement, Marine Stewardship  
Council (MSC)*

tôt pour des denrées étiquetées *vertes*, ce qui avait une influence sur les types de produits de la mer susceptibles de pouvoir bénéficier d'une étiquette MSC, et donc sur leur origine géographique. À mesure que la vente de produits *durables* cessait d'être essentiellement un phénomène de *niche*, l'intérêt d'un éco-étiquetage ne se limitait plus aux espèces à chair blanche des milieux surtout tempérés, recherchées par les pays qui ont les premiers adopté cette habitude (Royaume-Uni, Allemagne, États-Unis) ; il a concerné aussi une gamme élargie d'espèces venant d'horizons géographiques plus divers.

D'autres facteurs ont pu gêner la participation des pêcheries de pays en développement : l'absence de données scientifiques indispensables pour prouver le caractère durable des opérations, le coût de la certification (vérification puis dépenses d'amélioration de la pêche afin de la rendre conforme aux normes requises), des capacités locales d'audit limitées dans certaines parties du monde, l'insuffisance des mesures de gestion formelles et informelles dans certaines pêcheries. Ce sont là des caractéristiques communes (mais non point exclusives) des pêcheries des pays en développement, dont il faut tenir compte quand on souhaite les aider à participer à des programmes d'éco-étiquetage.

Au cours des années passées se sont produites, à l'intérieur et à l'extérieur du MSC, un certain nombre d'évolutions qui permettent de traiter les aspects que l'on vient d'énoncer. Elles ont contribué à faciliter la participation de pêcheries de pays en développement aux programmes de certification et aux avantages qui en découlent. Citons le travail accompli par la FAO pour l'élaboration et l'adoption de directives internationales sur l'éco-étiquetage des produits halieutiques et par le MSC en matière de procédure d'évaluation de pêcheries pour lesquelles on manque de données.

Autres évolutions intéressantes, les nombreux partenariats multipartites qui s'établissent entre pêcheries, Ong, secteur privé et organismes gouvernementaux pour soutenir



En Australie, la pêche artisanale des Lacs et du Coorong obtient régulièrement de 30% à 50% de plus pour ses produits étiquetés MSC

les pêcheries qui s'engagent dans un processus d'évaluation MSC, notamment en renforçant leurs capacités. Il y a aussi les initiatives en cours afin de sensibiliser davantage les diverses parties prenantes quant au rôle et à l'utilisation des écolabels en tant qu'outil de conservation de la ressource et de valorisation commerciale de la production. Parmi les principales organisations qui entrent dans ce type de partenariat, citons le Fonds mondial pour la nature (WWF) et le Sustainable Fisheries Partnership (SFP).

### Directives de la FAO

Les Directives de la FAO sur l'étiquetage écologique du poisson et des produits des pêches de capture marines fournissent un cadre international, et son adoption en 2005 par son Comité des pêches (COFI) constitue assurément une étape importante dans l'histoire des écolabels pour ce secteur.

Elles définissent les éléments institutionnels et de procédure : élaboration de normes de certification, accréditation d'organismes de certification, certification de la conformité d'une pêche et de la chaîne de responsabilité du produit à la norme et aux procédures établies, règlement des plaintes, conditions minimales requises et critères...

Ces directives sont de nature volontaire mais fournissent un cadre mondial indispensable pour que la

mise en oeuvre de ces programmes ne soit pas préjudiciable aux pêcheries des pays en développement, pour que leurs préoccupations soient dûment prises en compte. Elles insistent sur l'importance de la transparence, de l'indépendance, de l'ouverture pour faire en sorte que tous les types de pêcheries, en particulier celles des pays en développement, soient à même de bénéficier des systèmes d'éco-étiquetage.

### Les directives FAO disent que l'évaluation doit être adaptée à la nature de la pêche considérée...

Le programme MSC présente un certain nombre de caractéristiques qui assurent sa conformité avec les directives FAO : évaluation fondée sur des preuves par des tiers indépendants, transparence des processus avec consultation intégrée des diverses parties prenantes, référence aux trois principaux éléments de ses conditions minimales requises et critères pour l'étiquetage écologique (durabilité des espèces ciblées, écosystèmes et modes de gestion).

Les directives FAO reconnaissent les difficultés auxquelles peuvent se heurter les pays en développement, et elles demandent donc aux États (et aux Ong et aux institutions financières concernées) d'apporter une assistance technique et financière aux pêcheries qui souhaiteraient entrer dans un dispositif de certification. Sur la question du manque de données, elles disent que l'évaluation doit être adaptée à la nature de la pêche considérée, que le recours à des méthodes moins élaborées dans une pêche ne doit pas exclure une certification. En cas d'incertitude concernant l'état de la ressource, il serait cependant nécessaire d'abaisser son niveau d'utilisation.

Lors de la réunion de 2009 du COFI, la FAO a chargé le Secrétariat d'identifier des méthodes d'évaluation

pour faciliter la certification de pêcheries pour lesquelles on ne dispose que de données limitées. Cet aspect avait retenu l'attention du MSC qui, avant même ces initiatives de la FAO, avait commencé à définir une approche de précaution dans ce type de pêcheries.

Le MSC admet que la gestion des pêches peut varier d'un endroit à l'autre. Il y a des systèmes complexes fondés sur de nombreuses données, caractéristiques de la pêche intensive portant sur des espèces à forte valeur commerciale dans les pays développés ; il y a les arrangements plus simples, plus informels, moins documentés qui ont cours communément (mais pas seulement) dans la petite pêche peu intensive des pays en développement. Les normes de référence de l'évaluation doivent prendre en compte ces différences, mais l'absence de preuves quantitatives relatives à la situation écologique de la pêche concernée peut certainement handicaper sa marche vers une certification MSC.

En plus des preuves que la pêche a recours à des pratiques de pêche responsable, il faut de la transparence dans les programmes de certification et d'éco-étiquetage, il faut qu'une pêche certifiée dispose de preuves objectives de la durabilité des stocks ciblés et de la bonne santé de l'écosystème. Prenant acte de ce que certaines pêcheries de pays en développement ou artisanales fonctionnent apparemment de manière durable sans toutefois disposer des données scientifiques compliquées exigées pour démontrer la nature durable de leurs opérations, le MSC s'est mis à développer une méthodologie applicable dans un tel contexte.

### Approche intégrée

Au terme d'une période d'élaboration, d'essais et d'examen critique, le Comité consultatif technique a, en juin 2009, approuvé la version finale de la Méthodologie d'évaluation des pêches (FAM/MEP) qui inclut la méthode d'analyse des risques, mise en œuvre lorsque l'évaluation d'une pêche se heurte à un manque de

données au regard des normes de référence du MSC. Cette méthode fait appel à une estimation qualitative et semi-quantitative d'indicateurs de remplacement pour l'échelle, l'intensité, la susceptibilité et la productivité. On détermine ainsi des valeurs de risque permettant d'évaluer ensuite l'impact de la pêche par rapport à des indicateurs de performance spécifiques qui nécessiteraient normalement des données scientifiques détaillées.

Cette procédure exige une importante implication des parties prenantes mais permet, avec l'approche de précaution intégrée sur la notation, de parvenir à des évaluations solides et crédibles. Le but de cette méthode d'analyse des risques est d'offrir aux pêcheries artisanales qui manquent de données un chemin praticable vers une certification conforme au référentiel du MSC tout en maintenant le sérieux scientifique qui caractérise le projet MSC. On utilise actuellement cette nouvelle démarche dans l'évaluation de plusieurs pêcheries artisanales et de pays en développement : pêche au thon à la canne et à la ligne à main des Maldives, pêche à la langouste de Sian Ka'an et de Banco Chinchorro au Mexique, pêche à la sardine en Cornouailles.

Le bon déroulement d'un processus decertificationnécessiteunengagement important de la part de nombreuses parties prenantes, qui doivent être bien conscientes des implications du programme MSC et être capables de lancer et de poursuivre jusqu'au bout la démarche de certification dans la pêcherie concernée.

Pour développer cette capacité et bien faire comprendre aux gens en quoi consiste la certification et l'éco-étiquetage, le MSC s'est engagé avec des organisations partenaires en Asie, en Amérique latine et en Afrique : le WWF (un acteur central dans de nombreuses pêcheries de pays en développement et artisanales), l'UICN, Blue Ventures, Coral Reef Degradation in the Indian Ocean/CORDIO en Afrique, CeDePesca en Amérique latine, SFP en Asie. Le travail avec ces organisations a consisté à apporter

une formation sur les procédures d'évaluation du MSC et à faciliter la mise en place de partenariats propres à soutenir l'accession à la certification. Ces efforts ont permis à des pêcheurs et autres partenaires d'identifier des pêcheries qui pourraient tirer parti d'une certification ; et certaines se sont engagées par la suite avec d'autres organisations afin de participer aux premiers stades du processus de certification.

Pour valoriser ces partenariats dans les pays en développement, le MSC a récemment augmenté ses capacités sur le terrain en Afrique australe en ouvrant un bureau à Cape Town, Afrique du Sud. Les activités avec diverses parties prenantes d'Afrique du Sud, de Namibie, de Tanzanie, du Mozambique ont pu ainsi se développer ; et une pêcherie de langouste du Kenya, une pêcherie de poulpe de Tanzanie, une pêcherie de thon germon de l'Afrique du Sud ont fait les premiers pas pour participer officiellement au programme du MSC.

### **La certification de conformité au référentiel du MSC est une preuve crédible et mesurable de la durabilité d'une pêcherie.**

La certification de conformité au référentiel du MSC est une preuve crédible et mesurable de la durabilité d'une pêcherie. De ce fait, le projet MSC constitue un cadre où divers partenaires se retrouvent au sein de la pêcherie concernée pour entreprendre un programme de soutien jusqu'au stade de la certification. Cette démarche implique souvent une évaluation préalable visant à identifier les aspects de la pêcherie qui nécessitent une amélioration puis les activités sur lesquelles il convient de s'accorder pour remédier à la situation. La pêcherie reçoit alors l'appui de ces partenaires pour le bon déroulement des activités prévues, après quoi la pêcherie est prête pour demander l'évaluation complète.

AMANDA STERN-PIRLOT



La pêche de palourdes de Ben Tre au Vietnam a reçu des appuis pour la création d'une coopérative, qui devrait réduire le braconnage

Dans ces partenariats entrent souvent des Ong, des organismes commerciaux, des structures gouvernementales, des financeurs qui apportent une aide pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action qui contribueront à préparer la pêche à se mettre en conformité avec les exigences de la certification. De nombreuses pêcheries de pays en développement ou artisanales butent souvent sur un système de gestion trop faible, mais la démarche que l'on vient de décrire permet d'enlever cet obstacle et d'aller de l'avant.

La pêche de palourdes de Ben Tre au Vietnam constitue un bon exemple de ce type de partenariat. On retrouve ici WWF-Vietnam qui apporte des conseils techniques pour l'amélioration de la gestion, la Direction des pêches et un partenaire bilatéral engagé auprès des participants, qu'on a aidés à constituer une coopérative afin de réduire le braconnage et de renforcer la présence de la pêche sur le plan commercial, et aussi pour améliorer la

collecte de données. Autre exemple, une pêche de sole en Gambie qui a l'appui de WWF-Ecorégion marine d'Afrique de l'Ouest et de la société Atlantic Seafood afin de résoudre les problèmes identifiés dans un premier temps et d'avancer vers l'évaluation complète.

En Indonésie, les parties prenantes de la pêche de crabe bleu nageur ont un partenariat avec SFP et sont actuellement dans la procédure d'évaluation préalable pour résoudre certaines difficultés en matière de durabilité. Et aux Philippines, la société américaine Phillips Foods travaille avec d'autres acteurs (secteur privé, Ong...) pour faire certifier la pêche de crabe bleu nageur, en passant par l'évaluation préalable qui servira à élaborer un plan d'amélioration de cette pêche sous les aspects suivants : réglementation, création d'une commission pour soutenir la recherche, éducation et conservation, constitution d'un fonds pour la gestion de la ressource ...

### Les avantages des écolabels

L'intérêt essentiel de la certification et des écolabels est que cela crée une situation qui profite à la fois à l'environnement et aux parties prenantes associées à la pêche concernée. La certification permet d'améliorer certains aspects écologiques : réduction des prises accessoires, meilleure collecte des données, meilleure recherche, meilleure gestion des stocks, politiques favorables à une pêche durable... Et il y a les aspects socio-économiques : nouveaux débouchés pour la production, meilleurs prix, consolidation du statut de fournisseur, investissements et avantages sociaux divers. Ces retombées apparaissent tant dans les pays en développement que dans les pays développés.

Au Mexique, grâce à la certification de la pêche de langouste de Baja California et la reconnaissance concomitante des pratiques durables des pêcheurs, les communautés sont devenues plus capables d'agir en autonomie et elles ont aussi bénéficié de plus de 20 millions de dollars d'investissements publics pour des

infrastructures sociales. Au Vietnam, la certification de la pêche de palourdes de Ben Tre a permis de développer la clientèle et d'obtenir une augmentation de 25-30 % des prix à la vente.

En Australie, la pêche artisanale des Lacs et du Coorong dit que, dans les restaurants de Sydney et de Melbourne, elle obtient de 30 % à 50 % de plus pour les produits étiquetés MSC par rapport aux produits non certifiés. Au Royaume-Uni, la pêche de bar commun du North Eastern Sea Fisheries Committee obtient jusqu'à 25 % de plus que le cours local sur ses ventes aux restaurants.

Le référentiel MSC est essentiellement de nature écologique, mais il comprend aussi des exigences qui, en plus des avantages commerciaux mentionnés ci-dessus, ont d'importantes répercussions sociales pour les pêcheurs impliqués dans ces pêcheries certifiées. Parmi les exigences de la certification, il y a la présence d'un dispositif qui prenne en compte les droits créés explicitement ou établis par la coutume chez les populations qui tirent de la pêche nourriture et moyens de subsistance.

Il doit y avoir aussi dans les systèmes de gestion des mécanismes appropriés de résolution des conflits pour les diverses parties prenantes, de même que des procédures de consultation afin que la gestion garde un caractère ouvert et assure une participation de tous les acteurs concernés, notamment les pêcheurs.

Pour conclure, disons que s'approvisionner en produits de la mer durables devient une pratique qui se généralise. Cette tendance a des effets positifs sur les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la durabilité écologique des pêcheries artisanales et de pays en développement. Pour que ces pêcheries puissent bénéficier de cette arrivée de la durabilité dans le commerce, il est indispensable que l'éco-étiquetage se fasse dans l'équité, la transparence, l'accessibilité, la crédibilité.

Ces principes sont le fondement du travail entrepris par le MSC pour éliminer ce qui peut faire obstacle à la participation des pêcheries des pays

en développement et artisanales. Ce qui est en train de se faire permettra à beaucoup d'entre elles de profiter aussi du projet MSC de certification et d'éco-étiquetage. 3

**Parmi les exigences de la certification, il y a la présence d'un dispositif qui prenne en compte les droits créés explicitement ou établis par la coutume chez les populations qui tirent de la pêche nourriture et moyens de subsistance.**

#### Pour plus d'information



[www.msc.org/fr](http://www.msc.org/fr)

**Marine Stewardship Council (MSC)**

[www.sustainablefish.org](http://www.sustainablefish.org)

**Sustainable Fisheries Partnership**

[www.wwf.fr/what/globalmarkets/fishing/  
communityfisheriesprogram.html](http://www.wwf.fr/what/globalmarkets/fishing/communityfisheriesprogram.html)

**WWF- Programme pour les  
pêches communautaires**

# Grand angle œil-de-poisson

Le Festival Pêcheurs du Monde,  
10-13 mars 2010, Lorient, France

32

La deuxième édition du festival international de films intitulé *Pêcheurs du Monde* s'est déroulée du 10 au 13 mars 2010 à Lorient, qui est un important port de pêche situé en Bretagne. Cet événement est organisé par un comité présidé par Alain Le Sann de l'association *Pêche et Développement* et appuyé par un bon groupe de bénévoles très motivés et de plusieurs sponsors régionaux. Il a eu lieu au Lycée Dupuy de Lôme. En plus des projections, il y avait aussi en différents endroits de la ville des expositions de photos, des débats et des conférences.

Les films se rattachaient à des genres différents : fiction, documentaires, reportages, éducatif/sensibilisation.

Pendant quatre jours, du matin jusqu'à minuit passé, c'était des projections suivies de débats sur divers thèmes relatifs à la pêche et aux communautés de pêcheurs de par le monde. Les films se rattachaient à des genres variés : fiction, documentaires, reportages, éducatif/sensibilisation. La plupart étaient d'auteurs français mais il y avait également quelques films étrangers (Inde, Indonésie, Afrique, autres pays européens). Les thèmes suivants étaient perceptibles comme fils conducteurs tout au long du festival :

- Accidents et sécurité en mer,
- La crise mondiale de la pêche et la résistance et la résilience des populations de pêcheurs,

- Les relations entre pays du Nord (Europe/Union européenne) et du Sud (surtout l'Afrique),
- Traditions communautaires et gestion de la ressource.

Après chaque spectacle donc, du temps était consacré à un débat, avec divers intervenants et la participation active de l'assistance. Le programme contribuait ainsi à sensibiliser les gens et à approfondir la réflexion.

Le premier film projeté était une œuvre controversée, *The End of the Line* de Rupert Murray et Charles Clover. C'est une vision pessimiste sur l'état des ressources halieutiques mondiales où la pêche est présentée comme l'un des principaux coupables de l'amenuisement des stocks, de la dégradation de la ressource. J'avais déjà vu ce film aux Pays-Bas où des Ong environnementalistes comme WWF lui faisaient une vigoureuse promotion ; je le revoyais à Lorient dans une assistance plutôt familiarisée avec le monde de la pêche. Après la projection, il y a eu un débat avec son réalisateur.

## Propagande

Cette œuvre présente dans l'ensemble une vision partielle, dogmatique des choses ; cela ressemble plutôt à un film de propagande idéologique pour Ong écologistes comme WWF ou Greenpeace. Tout tourne autour du thon, mais la situation des stocks de thon n'est pas nécessairement la même que celle des autres espèces. Le film ne se préoccupe pas de l'opinion des pêcheurs et n'essaie pas d'entamer un dialogue avec eux. Le monde de la pêche n'est pas homogène : pourquoi ne fait-on pas la distinction entre les grosses sociétés et la petite entreprise familiale ?

Cet article a été rédigé par **Cornelie Quist** ([cornelie.quist@gmail.com](mailto:cornelie.quist@gmail.com)), Membre de l'ICSF, membre du jury du festival Pêcheurs du Monde

Le réalisateur a répondu à cette question en disant qu'il avait cherché à mettre en accusation la mondialisation et le pouvoir des multinationales, dont sont victimes à la fois les poissons et les pêcheurs.

Interrogé sur les sources de financement de son film, il a précisé qu'il s'agissait de la BBC Channel 4 et de deux fonds privés (États-Unis, Espagne) où l'on trouve de riches familles.

*The End of the Line* préconise deux stratégies principales pour reconstituer les ressources marines : les écolabels du Marine Stewardship Council (MSC), les aires marines protégées (AMP) ou réserves marines. Certains dans l'assistance ont fait remarquer qu'ils s'agit là de mesures imposées d'en haut qui ont des répercussions sociales fâcheuses sur les communautés de pêcheurs. Les pêcheurs et les communautés côtières ont mis au point des solutions et des pratiques appropriées pour une gestion communautaire des ressources naturelles ; pourquoi le film n'en fait-il pas état ?

Le réalisateur a répondu que les AMP offrent des possibilités d'emploi aux pêcheurs aussi, par exemple dans des activités de suivi, contrôle et surveillance, d'écotourisme. Il est absolument crucial de protéger les grandes espèces de poissons qui sont au sommet de la chaîne trophique car elles sont en train de disparaître rapidement. « Nous voulions sensibiliser le grand public à un thème qui est mal connu dans le monde. Si vous pouvez m'aider à réunir les fonds nécessaires, je suis prêt à faire un film sur les bonnes pratiques de gestion des pêcheurs », a-t-il dit.

(Je rappelle que la discussion était en français, que je ne maîtrise pas bien. J'ai donc pu rater quelques points importants ou mal comprendre certaines subtilités).

Des films sélectionnés étaient mis en compétition et allaient être notés par un jury officiel et un jury de jeunes. Je faisais partie du jury officiel de huit personnes en tant que représentante de l'ICSF, avec Lamine Niasse du Sénégal qui représentait Pêche et Développement. À cause de mon français limité, j'avais sans doute du mal à suivre les nombreux entretiens et les voix-off dans cette

langue. Mais la qualité d'un film se voit largement dans la forte représentation visuelle des problèmes traités, et j'ai donc pu me faire une bonne idée de la qualité des films présentés malgré les difficultés linguistiques.

### Autres films

J'ai été très impressionnée par un film de sensibilisation, court et novateur qui traite des accidents et de la sécurité en mer. *Attention ! Hypothermie* est l'œuvre d'un cinéaste breton, Emmanuel Audrain. Quatre personnes (un navigateur, deux marins-pêcheurs et une touriste) racontent ce qui leur est arrivé quand elles sont passées par-dessus bord dans une eau glacée.

À mesure qu'elles racontent leurs histoires effrayantes, la caméra saisit diligemment leurs émotions, aidée par une bande sonore raffinée et une animation dramatique qui utilise des dessins originaux. Sans être didactique, le film met en avant des explications, des propositions, des solutions claires pour sauver des vies en mer. Ce travail reflète l'engagement du réalisateur dont le message est étonnamment clair : aucune mort n'est inévitable, l'application de mesures simples peut sauver des vies.

*La Veuve et la Mer*, de Sebastian Legay, Matthieu Birden et Matthieu Dreujou, est un autre film qui m'a impressionnée. Il décrit le combat d'une Française dont le mari a péri

ROBERT LE GALL ET MARIA THAMIN



Le jury du festival international *Pêcheurs du Monde* 2010. En plus des projections de films, il y avait divers événements parallèles

en mer après que son bateau de pêche eut été heurté par un cargo. Elle réclame un jugement équitable et refuse l'indemnisation proposée par l'armateur dont le navire sous pavillon de complaisance des Îles Kiribati a été dérouté sur Brest après l'accident. Cela coûte cher à son propriétaire qui préférerait payer pour acheter le silence de la veuve. Mais celle-ci résiste et se met à aider d'autres femmes qui ont dû faire face à un drame semblable.

Le film est un témoignage poignant sur le rude combat des femmes qui veulent briser le silence entourant la disparition d'un mari, d'un fils, d'un ami après un accident en mer. Ces événements deviennent de plus en plus fréquents car de plus en plus de cargos traversent les zones de pêche traditionnelles des bateaux artisans. J'ai été plus sensible au contenu du film qu'à ses qualités cinématographiques.

Il faut aussi mentionner le film canadien *Cod help us*, de Ezra Soiferman. Par son titre (Que la morue nous vienne en aide !), il mérite déjà une récompense. C'est le récit des difficultés qui assaillent les pêcheurs de St-Paul's River, une communauté anglophone enclavée dans un environnement francophone

le tourisme dans la région ; cela ne semble pas très concluant. Les jeunes ne voient pas d'avenir sur place et prennent le parti de s'en aller pour la plupart. La tragédie est enclenchée : cette communauté ne va peut-être pas subsister.

Par contre, *Vezos, un voyage à Madagascar*, de Pascal Sutra Fourcade, nous montre comment les Vezos (une population de pêcheurs nomades de ce pays) parviennent à s'en sortir après le passage d'un cyclone dévastateur. Le film montre bien les vigoureux mécanismes de survie ancrés dans les traditions culturelles toujours vivaces de cette communauté, et l'abondance des ressources sur lesquelles elle peut compter. Cette population est apparemment capable de mener une existence très autonome, relativement peu touchée par la mondialisation et les interventions des pouvoirs publics. On peut se demander s'il s'agit là d'un portrait vraiment réaliste de la situation.

### Message positif

Comptez sur vos propres capacités, sur vos organisations sociales pour résoudre vos problèmes : tel est le message de deux films intéressants. *Peujrôh Laöt* (préserver la mer) est de l'Indonésien Ayad Doe ; *Kayar, l'enfance prise au filet* est un documentaire franco-sénégalais de Thomas Grand et Moussa Diop. D'un point de vue purement cinématographique, ces deux productions ne sont pas de première qualité, mais je les aime bien parce que, grâce à leur message positif, ils sortent du lot. Et elles présentent un tableau plus complet de la pêche (qui ne se résume pas uniquement à prendre du poisson), en insistant notamment sur l'importance de l'éducation des enfants, de la formation des femmes pour assurer un avenir meilleur à l'ensemble de la communauté.

J'ai été choquée de voir la situation difficile des gens de Kayar telle que la décrit le documentaire franco-sénégalais. Ma dernière visite dans cette localité remonte à 1995, et il y avait là une solide organisation

**Comptez sur vos propres capacités, sur vos organisations sociales pour résoudre vos problèmes : tel est le message de deux films intéressants...**

au nord-ouest du Québec. Ils vivaient exclusivement de la morue dont l'abondance avait été la raison de leur installation dans cet endroit isolé. Mais en 2003, le gouvernement fédéral décidait d'imposer un moratoire sur cette espèce menacée de disparition. Le film croque le portrait de ces gens déterminés à réclamer leur droit de vivre là où ils sont et où ils se sentent bien chez eux.

Mais il n'y a guère d'autres possibilités d'emploi et l'aide publique les rend encore plus vulnérables. L'Administration a tenté de développer

communautaire. La population a aujourd'hui doublé et la communauté semble souffrir de dissensions internes, de l'incurie des autorités et d'une attitude fataliste.

L'amenuisement des stocks de sardinelle a fait venir la pauvreté et l'exploitation, y compris des enfants. Apparemment ce sont les femmes et les enfants qui souffrent le plus ; les hommes tentent souvent d'aller en Europe. Le film montre cependant certains habitants qui essaient de renverser le cours des choses, en envoyant leurs enfants à l'école, en réclamant de meilleurs services sanitaires, de nouveaux emplois pour dépendre moins de la pêche et faire vivre autrement la population.

À mon avis, les organisateurs du festival ont bien fait de programmer l'un à la suite de l'autre dans la même soirée le documentaire *Cry Sea*, de Cafi Muhammed et Luca Cusani, et ce documentaire franco-sénégalais. Tous les deux traitent des effets de la crise de la pêche sur les gens de Kayar et ils se complètent. *Kayar, l'enfance prise au filet* révèle les facteurs internes qui alimentent les difficultés actuelles ; *Cry Sea* montre clairement les facteurs extérieurs qui ont contribué à la crise des pêches sénégalaises dont sont maintenant victimes les gens de Kayar. *Cry Sea* est très pessimiste sur l'échec de la Politique commune de la pêche de l'UE, principal coupable dans la crise actuelle de ce secteur tant en Europe qu'au Sénégal.

Ce film ressemble à *The End of the Line* ; on y jongle avec les faits (certains sont faux), ce qui n'est pas à mon goût personnel. Ceci dit, il convient de le considérer comme une tentative de sensibilisation du public européen et non pas comme une analyse approfondie du dossier. La projection voisine de ces deux œuvres montre clairement la complexité de la crise à Kayar. Contrairement à *The End of the Line*, *Cry Sea* ne dit pas ce qu'il conviendrait de faire pour renverser le cours des choses, et il se termine de manière parlante avec des gens qui ferment les yeux. D'un point de vue cinématographique, il est meilleur que *The End of the Line* (voir la

critique de Alain Le Sann, in revue SAMUDRA n° 54, novembre 2009).

J'en arrive à mon favori, le docudrame marocain *Les damnés de la mer*, de Jawad Rhalib. Ce film traite aussi de relations Nord-Sud (accords de pêche privés entre le Maroc et des pays de l'UE) et de la crise des pêches. C'est donc à la fois une œuvre documentaire et de fiction. Le script est de qualité et voit les choses sous trois points de vue. La première est celle de pauvres petits pêcheurs migrants marocains opérant près de la frontière avec la Mauritanie et qui sont incapables de nourrir leurs familles à cause de l'épuisement de la ressource.

On voit cette réalité surtout à travers le regard d'une pauvre femme qui est désespérément à la recherche de quelques revenus, qui est humiliée de diverses manières, qui n'a pas le droit de pêcher parce qu'elle est une femme. Le deuxième point de vue est celui d'un jeune Suédois, capitaine d'un chalutier pélagique qui a fui la réglementation stricte de la pêche dans son pays et qui continue maintenant à exploiter son gros navire près des côtes marocaines dans le cadre d'un accord privé. Le troisième point de vue est celui de l'équipage suédois-marocain, qui a une vie meilleure que celle des petits pêcheurs mais connaît aussi des conditions d'exploitation.

Ce film rappelle *Le cauchemar de Darwin*, célèbre documentaire (France-Belgique-Autriche, 2004) réalisé par Hubert Sauper qui traite des répercussions environnementales et sociales de la pêche sur le Lac Victoria en Tanzanie. *Les damnés de la mer* ne cherche pas à condamner ; il veut montrer les problèmes causés par un système injuste et non durable. Ce n'est pas un simple exercice rationnel ; il donne aussi au spectateur le temps de se faire une idée.

J'ai été immédiatement frappée par ses personnages forts ; j'ai été profondément émue par la



Deuxième édition du festival international de films Pêcheurs du Monde à Lorient, France

détermination de la pauvre femme qui se battait pour avoir le droit de pêcher, pour pouvoir nourrir sa famille. J'ai même éprouvé une certaine sympathie pour le capitaine du chalutier bien que, comparées à celles des pauvres pêcheurs marocains, ses motivations soient plutôt répugnantes. *Les damnés de la mer* est un film sur les relations humaines et sur les valeurs humaines, qu'on peut modifier.

aspects majeurs de la pêche et des populations de pêcheurs de par le monde ont été d'un grand intérêt. J'espère qu'il y aura bien d'autres éditions de *Pêcheurs du Monde*. 

### Les deux jurys ont accordé le prix du Meilleur film à *Cry Sea* de Cafi Muhammed et Luca Cusani.

36

Au terme de la quatrième soirée du festival, après quatre jours de spectacles, le jury devait faire un choix pour décerner son Prix. Ce n'était pas facile du fait de la grande diversité des thèmes, de la nature et de la qualité des films présentés. Cinq membres du jury officiel étaient Français et venaient surtout du cinéma ou des médias. Les trois autres, de différentes nationalités, avaient des liens avec la pêche : Robert Le Floch, Français et pêcheur dans la région, Lamine Niasse, Sénégalais et Membre de l'ICSF, et moi-même, Membre de l'ICSF et venant des Pays-Bas.

Le jury jeune était composé essentiellement d'élèves du Lycée Dupuy de Lôme et du Lycée Saint-Louis, plus quelques apprentis (deux filles et un garçon) du Lycée maritime d'Étel. Les deux jurys se réunissaient séparément. Ils ont tous les deux accordé le prix du Meilleur film à *Cry Sea* de Cafi Muhammed et Luca Cusani. Comme il n'y avait pas unanimité sur le choix du jury officiel et qu'un seul Prix pouvait être accordé, il a été décidé d'attribuer une mention spéciale à *Les damnés de la Mer* et à *Attention ! Hyperthermie*.

Disons en guise de conclusion que les films présentés à ce festival et les débats animés relatifs aux

#### Pour plus d'information

[www.pecheursdumonde.org](http://www.pecheursdumonde.org)

**Festival international Pêcheurs du Monde**

[www.videosoftheworld.com/vow/view.asp?country=madagascar&vid=G-9194026531869329025](http://www.videosoftheworld.com/vow/view.asp?country=madagascar&vid=G-9194026531869329025)

**Vezos, un voyage à Madagascar**

[www.youtube.com/watch?v=ndnXQpatqOU](http://www.youtube.com/watch?v=ndnXQpatqOU)  
**Peujrôh Laôt**

[www.peche-dev.org](http://www.peche-dev.org)  
**Pêche et Développement**

# Une protection pour elles aussi

**Les participants à l'atelier de Langebaan ont évoqué la nécessité de protéger les communautés côtières face à l'expansion des AMP**

Comment faire pour se protéger des aires protégées ? Depuis une dizaine d'années, tout le long des côtes d'Afrique du Sud, chaque fois que les petits pêcheurs se réunissent pour partager leurs expériences en matière de politique de conservation de la ressource et de gestion des pêches, c'est le refrain que l'on entend. Toutes ces communautés sans exception ont vécu la même chose : déplacement de population, dépossession, marginalisation suite à l'instauration d'une aire marine protégée. Leur vécu peut différer d'un endroit à l'autre dans les détails mais le fait est que ces communautés considèrent les AMP avec crainte et méfiance plutôt que comme un outil de gestion parmi d'autres, et qui pourrait protéger les ressources qui leur assurent une sécurité alimentaire, des moyens de subsistance et un environnement où s'expriment tout un ensemble de coutumes et pratiques spirituelles qui fondent leur culture.

C'est précisément pour débattre de ces possibilités que le Masifundise Development Trust, avec l'appui du Collectif international d'appui à la pêche artisanale (ICSAF) a organisé un atelier intitulé *Protéger les droits des communautés dans les aires marines protégées*, lequel s'est déroulé du 14 au 16 avril 2010 sur la côte ouest de l'Afrique du Sud. Il a réuni pendant deux jours 39 personnes (hommes et femmes), représentants de communautés établies à l'intérieur ou dans le voisinage d'AMP ou de projets d'AMP des quatre provinces à façade littorale, représentants d'Ong, fonctionnaires des services chargés des AMP au Département des affaires environnementales, de la Direction des parcs nationaux et de Ezemvelo KZN Wildlife, et aussi chercheurs travaillant sur la question des AMP dans une université locale. C'était la première fois dans le pays qu'un atelier de la sorte cherchait à

instaurer un dialogue entre les communautés concernées et diverses autres parties prenantes afin d'identifier les effets des AMP sur les populations de pêcheurs, de les sensibiliser à leurs droits en matière de planification, mise en œuvre et gestion des AMP.

Cela se passait à un moment tout à fait opportun car les services chargés d'élaborer la première politique relative aux AMP sont précisément en train de rédiger le projet ; le fonctionnaire chargé du processus assistait d'ailleurs à l'atelier. De leur côté, les pêcheurs participent à un autre processus visant à définir une nouvelle politique relative à la pêche

**L'Afrique du Sud a une longue tradition de mesures spatiales de protection de la diversité biologique du milieu marin et de gestion des pêches.**

artisanale et qui doit parvenir à son terme dans les prochains mois. C'était donc l'occasion de s'assurer que ces deux politiques s'harmonisent bien et qu'elles permettront de promouvoir et de protéger à l'avenir les droits des communautés de pêche artisanale.

## **Biodiversité marine**

L'Afrique du Sud a une longue tradition de mesures spatiales de protection de la diversité biologique du milieu marin et de gestion des pêches. La première réserve marine a été déclarée en 1934, avec pour objectif de protéger les intérêts de la pêche commerciale de la langouste. Actuellement 21 % du littoral est sous le statut d'aire protégée et le pays se targue d'avoir 24 AMP déclarées dans le cadre de la Loi de 1998 relative aux ressources marines

*Cet article a été écrit par Jackie Sunde (jsunde@telcomsa.net), Membre de l'ICSAF, chercheuse à l'Unité d'évaluation environnementale de l'Université de Cape Town, Afrique du Sud*

MANDLA QQAMLANA



Une participante fait part des réflexions de son groupe sur les principaux problèmes que connaissent les petits pêcheurs vivant à l'intérieur ou au voisinage d'une AMP

38

vivantes, qui régit aussi tout l'ensemble de la gestion des pêches. L'histoire des AMP sud-africaines reflète la politique économique de ce pays : au cours du siècle écoulé, en matière de gestion foncière, de conservation de la nature, d'exploitation minière et forestière, de pêche, des pratiques coloniales et d'apartheid ont fini par déposséder les communautés traditionnelles de pêcheurs de leur terre et de l'accès aux ressources naturelles le long des 3 000 km de côtes de l'Afrique du Sud. La plupart des AMP de ce pays sont des sanctuaires où tout prélèvement est

**Les pêcheurs ont maintes fois dénoncé le caractère inéquitable de ce système qui impose moins de restrictions aux pêcheurs plaisanciers et commerciaux qu'à eux-mêmes.**

interdit ou des zones où l'activité est restreinte (avec possibilité extrêmement limitée d'exploitation durable). Dans certaines AMP avec interdiction absolue de pêcher, on a obligé la population locale à déguerpir et à s'installer en dehors du site. L'atelier de Langebaan a été pour les communautés l'occasion de partager leur vécu à propos des répercussions de ces AMP sur leur vie et leurs moyens de subsistance. Toutes les communautés côtières représentées à cette rencontre ont parlé de choses semblables : dépossession,

perte d'accès, absence de consultation, répartition inéquitable des avantages, manque de communication. Elles comprennent mal qu'on leur interdise plein de choses dans ces zones où elles voient opérer tranquillement des braconniers, des plaisanciers, des pêcheurs commerciaux.

William Blake, fileyeur traditionnel du Parc national de la Côte Ouest, raconte qu'il est né au bord de la lagune de Langebaan, que sa famille a été obligée de quitter sa maison lorsque ce parc a été créé. Plusieurs de ses frères et lui-même ont perdu leurs droits de pêche coutumiers, et il a dû aller chercher du travail ailleurs. L'AMP de la lagune autorise en principe l'utilisation durable mais le nombre de permis attribués aux fileyeurs qui vivent des ressources de ce site a été limité à dix seulement. Par contre, la pêche récréative y a augmenté considérablement au cours des dernières décennies et ne semble guère subir de restrictions. Dans leurs interventions au cours de l'atelier, les pêcheurs ont maintes fois dénoncé le caractère inéquitable de ce système qui impose moins de restrictions aux pêcheurs plaisanciers et commerciaux qu'à eux-mêmes. Citons par exemple l'exposé sur Hout Bay, où des entreprises de pêche commerciale ont conservé le droit d'exploiter un quota de langouste (sous couvert de quota expérimental) alors qu'on interdit à la communauté locale traditionnelle tout droit de pêche dans la zone. Simangaliso est l'un des plus grands sites sud-africains classés au Patrimoine mondial. Il incorpore deux AMP contiguës, et à côté se trouve une nouvelle AMP transfrontalière qui s'étend aussi dans le Mozambique. Les représentants des communautés concernées ont souligné le manque de consultation et de communication entre les groupes de pêcheurs traditionnels, les autorités traditionnelles du secteur et les Administrations chargées de la conservation de la nature et de la gestion des pêches. Cette zone avait reçu beaucoup d'attention lors du Congrès mondial sur les Parcs de Durban en 2003, mais les communautés autochtones et locales vivant dans son périmètre se battent pour faire reconnaître leur droit sur le front de mer qu'elles possédaient selon la coutume, pour utiliser et gérer les ressources marines et côtières qui assuraient leur subsistance depuis des générations. En guise de protestation, l'une

des communautés installées dans ce parc a récemment coupé une clôture qui avait été érigée autour de leurs terres sans qu'elles eussent été consultées.

Ailleurs, dans le village d'Arniston situé sur la côte sud, la création d'un centre d'essais de tirs de missiles dans une AMP a rendu perplexes les pêcheurs du lieu. Beaucoup d'entre eux avaient dû quitter la zone pour faire place à la réserve naturelle, et maintenant ils n'ont plus le droit de pêcher dans les eaux adjacentes au parc. On leur avait dit qu'il s'agissait de protéger la ressource, et ils sont donc passablement déroutés par les activités de ce centre. Ils se plaignent du manque d'informations et s'interrogent sur les effets de ces essais pour les ressources halieutiques de la zone concernée. Plusieurs participants ont fait remarquer le caractère déroutant de la réglementation appliquée aux diverses AMP. Dans certains endroits on autorise toujours la pêche industrielle et parfois même une exploitation minière, à l'intérieur ou au voisinage du périmètre. Où se situent alors la logique et la raison dans tout cela si des pratiques destructrices peuvent perdurer alors qu'on interdit leurs méthodes de capture plutôt respectueuses de l'environnement ? Willie Smith, de Mkambati, a parlé des conséquences de la création de cette réserve naturelle sur la vie de 50 familles qui ont ainsi perdu l'accès à la mer. Deux des autres communautés représentées à l'atelier seront confrontées à l'instauration d'une AMP dans leur secteur et elles ont parlé de leur expérience des processus de consultation : des opérations qui leur tombent dessus d'en haut et qui ne tiennent pas compte des connaissances des pêcheurs locaux pour l'élaboration des plans.

Dans son exposé d'ouverture, Jackie Sunde a dressé un tableau général des politiques et législations internationales et nationales relatives aux AMP. Elle a souligné les engagements pris dans le cadre du Programme de travail sur les aires protégées (PoWPA) de la Convention sur la diversité biologique (CDB) en matière de droits des communautés autochtones et locales pour une participation pleine et entière à la planification et la mise en oeuvre des AMP et un partage équitable des avantages dérivant de ces zones. Tirant les leçons de l'expérience vécue par les Anderois du Kenya qui ont obtenu le droit au retour sur leurs terres

ancestrales du lac Bogoria d'où ils avaient été chassés de force par les autorités désireuses d'y créer une réserve naturelle, Jackie Sunde a dit combien il était important que les communautés de pêcheurs prennent conscience de leurs droits, qu'elles revendiquent clairement ces droits.

Mbulelo Dopolo, directeur du Programme marin des Parcs nationaux de l'Afrique du Sud, a dit que les AMP

**Où se situent alors la logique et la raison dans tout cela si des pratiques destructrices peuvent perdurer alors qu'on interdit leurs méthodes de capture plutôt respectueuses de l'environnement ?**

pourraient présenter des avantages socio-économiques et écologiques certains pour les communautés de petits pêcheurs mais que, pour l'instant, ces avantages restent aléatoires pour plusieurs raisons : pollution, surexploitation des stocks, développement touristique, manque de données pertinentes. Les pêcheurs ont apprécié son ouverture d'esprit pour leur parler de ces choses, ajoutant même qu'il était, à leur connaissance, l'un des premiers spécialistes de la conservation de la nature à admettre que le gouvernement ne dispose que de très peu d'informations concrètes pour justifier les vertus attribuées aux AMP.

JACKIE SUNDE



Les pêcheurs de Langebaan ont participé à l'atelier pour évaluer l'impact des AMP sur leur vie et leurs moyens de subsistance

## Déclaration de Langebaan sur les aires marines protégées

Nous, représentant des communautés de pêche artisanale, Masifundise et d'autres organisations d'appui aux pêcheurs d'Afrique du Sud, ayant participé à l'atelier qui avait pour thème *Protéger les droits des communautés dans les aires marines protégées* qui s'est tenu du 14 au 16 avril 2010 à Langebaan,

Nous nous engageons à œuvrer en faveur d'une diversité biologique marine durable et de moyens d'existence durables et équitables pour les populations côtières.

Nous savons bien que nos côtes sont des environnements marins riches et divers sur le plan écologique, essentiels pour la diversité biologique générale du pays, pour les générations présentes et futures, et qui génèrent des richesses économiques, sociales et culturelles évidentes.

Nous considérons que les AMP sont, parmi d'autres, un outil important de protection de notre environnement marin pour l'avenir. Elles sont certes très importantes mais il faut les planifier et les gérer de façon à trouver un bon équilibre entre protection du milieu marin, lutte contre la pauvreté, intégration des moyens d'existence et démarche fondée sur les droits humains pour un développement harmonieux du littoral.

Notre vision est celle d'un environnement marin équitable, durable et biologiquement riche et diversifié, propice à la pêche artisanale, contribuant à la lutte contre la pauvreté et à un développement économique local qui soit durable.

Nos communautés de pêche artisanale établies tout au long du littoral ont une longue tradition d'utilisation et de gestion de ressources halieutiques qui sont le fondement de notre vie et de nos moyens de subsistance. Nous avons acquis une grande connaissance indigène et locale de l'environnement marin et une bonne partie de nos pratiques coutumières, sociales et culturelles est étroitement liée à notre mode de vie sur la côte et à notre utilisation des ressources halieutiques. Nos traditions de pêche constituent donc un important patrimoine culturel et sont une partie intégrante des systèmes qui maintiennent la diversité biologique sur nos côtes.

Nous notons également que, dans le passé, de nombreuses AMP ont été imposées aux communautés locales, qui ont ainsi été

dépossédées de leur accès à la ressource, de leurs droits locaux sociaux et culturels et des possibilités qu'ils peuvent offrir, d'où une mauvaise image des AMP dans bon nombre de communautés de pêche. La façon dont les AMP sont actuellement gérées fait que les communautés n'en profitent pas équitablement. Dans certains cas, cela a des effets clairement négatifs pour les moyens de subsistance de ces populations.

Les pratiques de pêche non durable, en particulier celles mises en œuvre par le secteur industriel et plaisancier, la pollution à terre et en mer, le développement non limité du tourisme sur le littoral, sans oublier l'influence du changement climatique, sont autant de facteurs qui mettent à mal la durabilité de notre environnement marin et constituent pour nous des sujets de préoccupation. Nous estimons que cette situation exige une approche intégrée de la gestion marine et côtière, avec des outils diversifiés. Nous sommes attentifs aux engagements internationaux et régionaux souscrits par l'Afrique du Sud en matière de diversité biologique, dans le cadre notamment de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de diverses législations et politiques internationales relatives à la pêche, par exemple le Code de conduite pour une pêche responsable.

Nous exhortons notre gouvernement à faire en sorte que la nouvelle politique sur les AMP et la nouvelle politique sur la pêche artisanale contribuent à la concrétisation des principes contenus dans notre Constitution et dans la Législation nationale sur l'environnement. En matière d'AMP, nous réclamons une démarche fondée sur les droits humains, écologiquement durable, intégrée, qui devra donc :

- Reconnaître les droits des authentiques communautés de pêche artisanale établies à l'intérieur ou au voisinage des AMP et leur accorder un accès préférentiel aux ressources marines de la zone concernée ;
- Reconnaître aux communautés de pêche le droit de participer de façon pleine et entière à toutes les phases de planification et de prises de décision pour toutes les AMP, en reconnaissant leur rôle et en valorisant les connaissances autochtones dans les études préparatoires ;
- Reconnaître l'importance de la collecte d'informations quant aux effets potentiels sociaux, culturels et

Serge Raemaekers, chercheur qui tente actuellement de faciliter l'adoption d'une démarche de cogestion dans la planification d'une biosphère sur la côte de South Cape, a fait part des leçons tirées de son expérience dans ce projet, pour lequel la participation de toutes les parties prenantes, et tout particulièrement la communauté de pêche locale, est considérée comme essentielle au succès de l'entreprise. Serge a montré qu'il est possible de concevoir une AMP de façon à renforcer en fait les droits d'accès des petits pêcheurs via certains outils (mesures d'accès préférentiel, par exemple), et comment faire pour qu'elles servent à

lutter contre la pollution à terre et en mer et limiter l'usage d'engins destructeurs. À cet égard, l'engagement à tous les niveaux de gouvernement pour la mise en œuvre d'une démarche intégrée a constitué un facteur particulièrement important.

Alan Boyd, responsable des politiques relatives aux AMP au sein du Département des affaires environnementales, a apporté une contribution importante à l'atelier. Il a remercié les pêcheurs d'avoir fait part de leur vécu et il a pris note de l'étendue de leur frustration et de leur méfiance. Il avait du mal à répondre à leurs doléances et il a commencé son exposé en résumant les thèmes principaux qu'il avait retenus des

économiques sur les communautés vivant à l'intérieur ou au voisinage de la zone concernée ;

- Affirmer le rôle de la cogestion et de la décentralisation des décisions, et établir en conséquence les arrangements institutionnels appropriés (forums au niveau local, régional et national...) qui permettront de constituer progressivement un partenariat entre pouvoirs publics, communautés et autres parties prenantes, y compris pour chaque AMP, avec la participation effective de représentants des communautés de pêche lors de l'élaboration des politiques et des plans dans ce domaine ;
- Impliquer les municipalités locales et les forums locaux et provinciaux et assurer, le cas échéant, l'intégration de ces structures au processus de planification et de gestion à ce niveau ;
- Veiller au respect de la transparence et de la responsabilisation dans la gouvernance et les décisions relatives aux AMP ;
- Attribuer aux comités de cogestion et aux forums locaux l'autorité nécessaire pour une bonne gestion des ressources locales ;
- Veiller à ce que la planification des AMP au large se fasse de façon intégrée, en lien avec la planification et la gestion des AMP côtières ;
- Veiller à ce que les communautés locales bénéficient de manière équitable des AMP, en prévoyant notamment des possibilités d'utilisation non consommatrice des ressources ;
- Faire participer localement les communautés au suivi de la pêche et d'autres activités dans les AMP, en utilisant leurs connaissances propres ;
- La conception et la planification des AMP doivent tenir compte des besoins spécifiques de chaque aire et prévoir des modes de gestion particuliers pour chacune d'entre elles ;
- Dans la conception des AMP, appliquer un zonage souple pour optimiser la protection et les avantages à la fois pour l'écosystème marin et pour les pêcheurs artisans locaux tout en faisant profiter un grand nombre d'usagers de cet environnement marin ;
- Prévoir de restreindre toutes les pratiques destructrices (chalutiers industriels, exploitations minières, essais d'armements...) à l'intérieur des AMP ;
- Renforcer les capacités des communautés locales, des responsables locaux afin d'établir des processus démocratiques

et des structures représentatives au niveau local, proposer des formations et mieux faire connaître les objectifs des AMP ;

- Former les jeunes des communautés locales et leur donner l'occasion de partager le savoir indigène avec les visiteurs de l'AMP ;
- Adopter des mesures spécifiques et établir des mécanismes particuliers pour donner aux femmes et aux jeunes la possibilité de s'impliquer dans les AMP et d'en tirer profit, cela par des formations et de nouveaux emplois ;
- Prendre des mesures spécifiques pour donner des possibilités d'éducation aux enfants, prévoir des bourses et des financements pour qu'ils puissent un jour participer à la gestion des AMP ;
- Apporter un appui financier, accorder des subventions aux communautés pour qu'elles puissent développer leurs pêcheries de façon durable et appropriée ;
- Promouvoir l'échange de savoir-faire et d'enseignements entre AMP et communautés établies dans ces périmètres ou à côté ;
- Veiller à ce que l'information circule librement et que les populations locales puissent en disposer ;
- S'engager à utiliser la main-d'œuvre locale dans tous les projets pour que les communautés aient une part équitable des avantages générés ;
- Opter pour une gouvernance en coopération, pour une coopération intra-gouvernementale impliquant les trois niveaux de gouvernement et tous les services administratifs concernés afin d'œuvrer efficacement à une approche intégrée et durable de la conservation de la nature et de la gestion des pêches, en veillant évidemment au bon respect des règles dans chaque AMP pour faire disparaître les prélèvements illicites ;
- Prévoir des systèmes accompagnateurs permettant de procéder à des réexamens pour chaque AMP et de recueillir des informations en retour quant à son impact sur la communauté locale et l'écosystème marin ;
- S'assurer que les pouvoirs publics attribuent des moyens humains et autres suffisants pour accomplir ces tâches.

—Déclaration faite à Langebaan, Afrique du Sud, le 16 avril 2010

diverses interventions des pêcheurs. En voici une liste : les conséquences brutales de l'apartheid et l'exclusion qui continue et fragilise l'antique relation des pêcheurs avec la mer, le manque de communication, les restrictions imposées à l'accès aux lieux de pêche traditionnels (victime du zonage des AMP), l'accès limité aux périmètres de lancement, le braconnage qui ne cesse pas dans les AMP, des travaux de recherche qui ne font pas appel aux pêcheurs, le manque d'harmonisation entre la prochaine politique relative aux AMP et la prochaine politique relative à la pêche artisanale, plus de souplesse à l'avenir de la part de ce Département pour la planification et

l'utilisation des AMP. Alan Boyd a concédé qu'il faudrait gérer plus équitablement la question de l'accès aux ressources, qu'il faudrait en tout état de cause une consultation plus large. Il s'est engagé à assouplir la politique de zonage et à promouvoir, le cas échéant, l'utilisation durable des ressources.

Au cours de cet atelier, les participants se sont répartis en petits groupes pour examiner divers aspects des politiques et démarches actuelles en matière d'AMP et aussi pour proposer des solutions aux problèmes des pêcheurs. On a fait remarquer que, comme l'Administration sud-africaine gère la pêche de façon très

autoritaire, les institutions coutumières et les modalités de gestion des communautés traditionnelles ont été déstabilisées. Les pêcheurs ont réclamé pour l'avenir une démarche cogestionnaire pour gérer la pêche et protéger le milieu marin. Ils ont souligné l'importance d'une bonne cohérence entre la nouvelle politique sur les AMP et le nouveau projet de loi sur la pêche artisanale, pour laquelle ils préconisent une gestion communautaire.

Les pêcheurs ont d'abord envisagé les AMP comme un outil de gestion parmi d'autres et qui pourrait être conçu de façon

**Comme l'Administration sud-africaine gère la pêche de façon très autoritaire, les institutions coutumières et les modalités de gestion des communautés traditionnelles ont été déstabilisées.**

à protéger et promouvoir les droits des petits pêcheurs face au secteur industriel. Ils ont ensuite élaboré des propositions pour une nouvelle politique sur les AMP qui adopterait une démarche fondée sur les droits humains en matière de gestion des pêches et de conservation de la nature. Les propositions émanant des divers groupes de discussion ont fait l'objet d'une synthèse par un comité de rédaction, puis une déclaration a été rédigée, affinée en séance plénière et entérinée par les participants (voir encadré).

Dans son discours de clôture, Naseegh Jaffer, directeur de Masifundise, a dit que cet atelier allait faire date. Le fossé qui sépare la politique gouvernementale et le vécu des communautés en matière d'AMP avait été exposé, mais cela allait aussi contribuer à faire évoluer les choses, et les communautés de pêche artisanale pourront à l'avenir participer à la gouvernance des AMP et profiter équitablement des avantages sociaux et écologiques générés par ces espaces. 🐟

#### Pour plus d'information

[mpa.icsf.net](http://mpa.icsf.net)

**Sous-site de l'ICSF sur les AMP,  
du point de vue des communautés  
locales traditionnelles**

[www.masifundise.org.za](http://www.masifundise.org.za)

**Masifundise Development Trust**

[www.environment.gov.za](http://www.environment.gov.za)

**Département des affaires  
environnementales, Afrique du Sud**

# Une Histoire marginalisée

**Cet ouvrage fait réapparaître les cheminements politiques des pêcheurs Mukkavar, établis dans l'extrême sud de l'Inde**

Comme le raconte ce livre d'Ajantha Subramanian, les pêcheurs Mukkavar de l'ancien royaume de Travancore, sur la côte sud-ouest de l'Inde, se sont trouvés mêlés, au fil des siècles, à des conflits inextricables à propos de territoires et de commerce, de religions et de règles, d'économie et d'écologie, de caste et de classe. Au début de ce XXI<sup>e</sup> siècle, ils apparaissent comme une société complexe et dynamique qui s'adapte à différents paramètres : préjugés de castes, transformations technologiques encouragées par l'État, formation et règles de classes sociales...

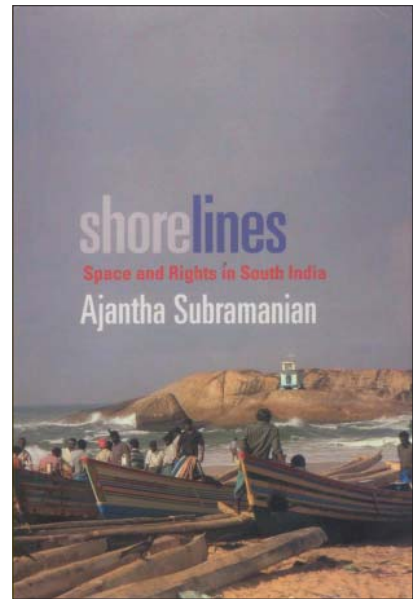
Ils sont essentiellement pêcheurs artisans, mais il existe aussi chez eux un groupe solide de riches commerçants et propriétaires de chalutiers. Entre les deux groupes persistent de façon chronique des conflits à propos de méthodes de pêche et d'accès aux ressources marines. Les Mukkavar sont surtout catholiques et acceptent l'autorité de l'Église dans le domaine économique et politique comme en matière sociale et religieuse. Mais il leur arrive aussi périodiquement de s'élever contre certains diktats du clergé, en se tournant alors vers des sociétés missionnaires protestantes, vers les autorités publiques, la Justice, vers des responsables politiques (y compris récemment le Bharatiya Janata Party) si cela peut renforcer leurs demandes. Les Mukkavar constituent traditionnellement une basse caste de pêcheurs qui ont réclamé et obtenu des postes dans la hiérarchie de l'Église, qui se sont insérés dans les débats nationaux, les campagnes pour le développement, et participé aussi aux luttes anti-mondialistes de la fin des années 1990. Le livre d'Ajantha Subramanian commence et se termine par un fait parlant : les pêcheurs faisant

un procès à leur Église, ce qui prouve bien leur capacité à manœuvrer entre diverses institutions et autorités pour faire prévaloir leurs droits.

Et pourtant, comme le raconte ce livre, cette population a été constamment décrite au cours des siècles et jusqu'à nos jours comme une société étrange, isolée, figée, marginale. Leur habitat côtier est dépeint comme une zone liminale suspendue entre un rude océan et les terres cultivées ; et leurs traditions sont fermées, opaques et imprévisibles, insensibles aux normes habituelles de la loi et de la police, obstinément empêtrées dans leurs considérations de caste arriérée. Il est dit aussi que leur attachement à des techniques de production archaïques handicape sérieusement leurs moyens d'existence, que leur univers politique reste primitif et figé dans le sillage de l'Église. Ajantha Subramanian tente d'expliquer l'étonnante persistance de cette représentation et de la détruire. Elle a rassemblé une étonnante quantité de données historiques et ethnographiques pour montrer comment ces perceptions ont été reproduites et renforcées par divers acteurs au fil du temps : commerçants hollandais, conquérants portugais, missionnaires protestants, souverains du Travancore, administrateurs des colonies, fonctionnaires de l'Administration des pêches après l'Indépendance, castes agraires de l'intérieur.

## Stéréotypes

Quelle est l'importance de ces représentations bien typées ? À qui profitent ces stéréotypes sur la marginalité et le caractère arriéré des Mukkavar, et de quelle façon ? Ce livre montre comment il peut être fait un usage systématique d'images, de représentations et de



**SHORELINES: SPACE AND RIGHTS IN SOUTH INDIA**  
Ajantha Subramanian,  
Stanford, Californie, Stanford  
University Press, 2009.  
ISBN 978-0-8047-6146-8, 301 p.

Cette critique a été rédigée par **Karen Coelho** ([karen.coelho@gmail.com](mailto:karen.coelho@gmail.com)), anthropologue et Professeure adjointe au Madras Institute of Development Studies, Chennai, Inde

stéréotypes pour établir des rapports de force. Ainsi au XIXe siècle, des organisations missionnaires protestantes cherchant à discréditer le régime des princes hindous du Travancore affirmaient que leurs conversions libéraient les basses castes des interdits et de l'oppression de ce régime. Plaidant leur cause auprès des administrateurs coloniaux de la Présidence de Madras, elles faisaient une comparaison entre ces convertis ainsi émancipés aux Catholiques autochtones des basses classes comme les Mukkavar, à leurs dires « obéissant au clergé et vivant dans l'ignorance et la soumission ».

Les propos caricaturaux stigmatisant le côté arriéré de ces gens sur le plan politique servaient aussi de comparaison avantageuse aux castes agraires de l'intérieur qui, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle lançaient des luttes spectaculaires et victorieuses pour l'émancipation des castes et la démocratisation, et façonnaient ainsi le paysage politique au Travancore. Ces histoires établissaient, dans le district de Kanyakumari créé en 1956, la suprématie politique des Nadar basse-caste et des Vellala haute-caste (tous parlant le Tamoul au sud du Travancore). Tandis que prenaient forme ces évolutions dans l'intérieur agricole, on évoquait abondamment *les autres*, Mukkuvar catholiques qui ne participaient pas aux luttes, qui restaient dans les configurations

dans leur mode de vie au nom du « développement des pêches ». Cette tendance a perduré à travers les diverses politiques de développement : Programme de développement communautaire des années 1950, vigoureux encouragements officiels du chalutage à partir des années 1960, mesures néolibérales d'appui à la pêche au large dans les années 1990. Les variantes sur le caractère arriéré des Mukkavar en matière sociale et technologique autorisaient l'État à rejeter l'opposition persistante des pêcheurs artisans aux nouveaux modes de développement qu'on leur imposait et qui sapaient leur autonomie, menaçaient leur accès aux ressources halieutiques et exacerbaient les tensions économiques et sociales au sein de leurs communautés. Les pouvoirs publics pouvaient aisément attribuer tout revers, tout échec de leur politique de transformation capitaliste de la pêche à la résistance traditionnelle des Mukkavar face au progrès. Ajantha Subramanian note lucidement que ce raisonnement en circuit fermé leur permettait également d'ignorer résolument ce qui, dans les demandes de restriction et de réglementation du chalutage de la part des Mukkavar, s'apparentait à un souci d'écologie et de préservation des ressources. Comme les conflits entre les pêcheurs artisans et les chalutiers s'intensifiaient, dégénérant périodiquement en confrontations violentes dans les années 1990, on mobilisait opportunément les stéréotypes : ces incidents étaient dus à des primitifs frustes et anarchiques et constituaient un problème de maintien de l'ordre plutôt que la vigoureuse expression de préoccupations environnementalistes.

**On pensait que la société mukkavar, profondément marquée par la tutelle de l'Église catholique, était incapable de se mobiliser et de participer à une politique de défense des droits.**

de castes autorisées par l'Église catholique et étaient donc « bloqués dans un monde primitif ». Les castes qui tenaient le district de Kanyakumari rendirent encore plus invisibles qu'avant ces Mukkavar, qui avaient bien peu accès aux services publics et n'étaient guère intégrés au développement général.

Autre aspect important, cette image des petits pêcheurs Mukkuvar empêtrés dans leur organisation sociale archaïque, leurs méthodes de pêche archaïques permettait à l'État (avant et après l'Indépendance) d'intervenir brutalement

### **Soumis et revendicatifs**

Dépouillant cinq siècles d'archives et de traditions orales, cet ouvrage fait peu à peu apparaître le fil de l'action politique des Mukkavar : leurs affiliations, leurs négociations et contestations avec les diverses autorités qui empiétaient sur leur espace et leurs moyens d'existence. L'auteure remet en cause la dichotomie, gravée dans les écrits universitaires tout comme dans le discours populaire, entre relations de protection et défense démocratique des droits. On pensait que la société mukkavar, profondément marquée par la tutelle de l'Église catholique, était incapable de se mobiliser et de participer

à une politique de défense des droits. L'analyse méticuleuse que fait Ajantha Subramanian du contenu des négociations des pêcheurs avec divers échelons de l'Église, de l'État et des responsables politiques fait apparaître un tableau plus riche et moins condescendant, et on comprend mieux comment fonctionne sur le terrain le patronage. Elle révèle la stratégie des pêcheurs qui calculent leurs intérêts et cherchent un équilibre entre leurs objectifs et leurs formes d'allégeance, de façon à ce que « leur loyauté dépendra de l'obtention de droits et de privilèges spécifiques ».

L'auteure montre également comment la défense des droits, plutôt que d'être inspirée des principes abstraits des théories politiques occidentales, était façonnée par les luttes locales à propos de castes et d'identité religieuse, s'exprimant par des stratégies comme les conversions en masse ou des demandes impératives pour une représentation fondée sur la caste dans le clergé et les organismes publics. Les notions de souveraineté politique et de droits prenaient ainsi « un caractère collectif, inscrit dans la culture et différent de la forme modulaire de l'individu détenteur en soi de droits ».

L'espace est un élément important dans ce livre. Les arrangements et relations concernant l'espace ont une influence cruciale sur la formation des identités et la fixation des paramètres de la citoyenneté. La marginalité spatiale des pêcheurs sur le littoral a, au fil du temps, intégré d'autres signes de marginalité, ce qui donnait des Mukkavar l'image d'une société périphérique, fruste, archaïque et soumise. L'auteure dit que, après l'Indépendance, une autre frontière apparaît sur le littoral, séparant pêcheurs artisans et commerçants propriétaires de chalutiers et marquant à la fois une division de classes au sein de la société mukavar et l'apparition de deux secteurs dans la pêche. Les chalutiers trouvaient une place de choix dans la vision qu'avaient les gouvernants du développement national et devenaient les bénéficiaires privilégiés du crédit, des subventions, des nouvelles technologies et autres avantages. De leur côté, les pêcheurs artisans déployaient aussi des stratégies spatiales afin de contenir les assauts des chalutiers motorisés en délimitant leur territoire, la zone des 3 milles. Ajantha Subramanian note que ces conflits ont

produit quelques curieux chevauchements de classes et de secteurs : par exemple, dans les conflits avec les pêcheurs artisans, les employés sur les chalutiers prenant le parti des armateurs.

On parle des Mukkavar depuis des siècles, et l'histoire de leurs luttes et de leur identité sociale a été noyée sous le

**L'espace est un élément important dans ce livre. Les arrangements et relations concernant l'espace ont une influence cruciale sur la formation des identités et la fixation des paramètres de la citoyenneté.**

poids des qualificatifs qu'on leur attribuait de l'extérieur. En tentant d'exhumer leur histoire authentique, l'auteure nous offre en même temps une vision panoramique des politiques des pêches dans cette région depuis le début du « développement de la pêche » en Inde. Son ouvrage contient aussi des photographies captivantes des paysages physiques et sociaux du monde de la pêche sur le littoral du district de Kanyakumari. 3

#### Pour plus d'information



[www.indiaenvironmentportal.org.in/node/4039](http://www.indiaenvironmentportal.org.in/node/4039)

**Les rôles de genre chez les pêcheurs Mukkuvar**

[ignca.nic.in/cd\\_08015.htm](http://ignca.nic.in/cd_08015.htm)

**Une communauté de pêcheurs : les Mukkuvar**

[indianfisheries.icsf.net](http://indianfisheries.icsf.net)

**Pêche et communautés de pêcheurs en Inde**

# Labels du Paradis

**Les pêcheurs artisans se lancent dans la certification de leur production pour promouvoir une pêche responsable et durable**

**L**e 14 décembre 2009, 250 kg de poissons labellisés des Seychelles, principalement du bourgeois (une magnifique variété de vivaneau), étaient envoyés en France. Les restaurateurs en furent ravis, et de nombreuses expéditions ont depuis pris le même chemin. Du jamais vu pour les poissons tropicaux de l'océan Indien : suivi garanti grâce à l'étiquetage effectué à bord des bateaux, fraîcheur exceptionnelle, qualité gustative rare... Mais que se passe-t-il dans ce petit paradis, destination à la mode plus connue pour ses paysages, ses plages, la douceur de son climat et la tranquillité de ses habitants que pour ses activités économiques?

**Mélangés et métissés, les 86 000 habitants des Seychelles vivent en harmonie entre eux et avec leur terroir, dans une heureuse diversité de cultures, de couleurs et de langues.**

Porte-avion ancré au milieu de l'océan Indien (à 1 800 km des côtes africaines, 1 100 de Madagascar et 2 500 de l'Inde), les Seychelles sont composées de 115 îles granitiques et coralliennes qui occupent une surface émergée de 453 km<sup>2</sup>. L'archipel est baigné par une immense Zone économique exclusive (ZEE) de 1 340 000 km<sup>2</sup>, riche en ressources halieutiques. Mélangés et métissés, les 86 000 habitants des Seychelles vivent en harmonie entre eux et avec leur terroir, dans une heureuse diversité de cultures, de couleurs et de langues. Dans cet environnement éminemment maritime, où la population trouve ses origines dans les cinq continents, chaque famille a une attache avec le monde marin dont les artisans pêcheurs sont les principaux acteurs, notamment les ligneurs.

## La pêche aux Seychelles

Avec ses 450 000 tonnes de poisson par an et près de 4 000 personnes (soit 15% des actifs), la pêche et les activités liées à la pêche sont, après le tourisme, le deuxième secteur économique des Seychelles : le pays en tire 40 % de son revenu national. La pêche industrielle, menée depuis 1983 par une quarantaine de thoniers senners essentiellement européens (français et espagnols), basés à Victoria et opérant notamment dans la ZEE seychelloise très riche en thons (albacore, thon jaune...), représente une activité économique très importante : 350 000 tonnes sont débarquées, dont une grande partie est transformée sur place par IOT (Indian Ocean Tuna, la deuxième conserverie mondiale) qui emploie plus de 2 000 personnes. Elle intéresse également une centaine de palangriers étrangers qui récoltent environ 88 000 tonnes de thonidés, espadons, requins et holothuries (concombres de mer).

La pêche artisanale c'est 4 000 tonnes de poissons pêchées à proximité des côtes. Bourgeois, capitaines, vieilles, carangues, cordonniers, rougets, jobs représentent 83 % des prises ; maquereaux, thons, requins et poulpes se partagent les 17 % restant. Dans un pays où chaque habitant consomme en moyenne 62 kg de poisson par an (21 à l'île Maurice et 60 au Japon), cette activité essentielle constitue la première source de protéines et garantit la sécurité alimentaire. Elle est pratiquée par plus de 1 700 pêcheurs, et pour eux il n'est pas question d'aller voir ailleurs ou de se recycler en cas de difficultés. Liés au milieu qu'ils exploitent et donc à l'avenir de la ressource, ils affrontent des réalités de plus en plus difficiles : hausse du coût de la vie et des charges fixes, concurrence avec la pêche industrielle pour une ressource pélagique qui tend à se raréfier, dégradation

Cet article a été écrit par **Virginie Lagarde** (fboa.labelproject@sfa.sc), Responsable de projet, Programme Label de la FBOA, et **Gilles Pommeret** (gilles.pommeret@diplomatie.gouv.fr), Premier Conseiller, Ambassade de France aux Seychelles

de l'environnement, conséquence des changements climatiques. Enfin, dès 2010, la certification « issu d'une pêche légale » pour les exportations de produits de la pêche deviendra obligatoire. Si cette nouvelle mesure ne les inquiète pas sur le principe, la démarche alourdira les nombreux contrôles auxquels ils sont soumis.

## Les ligneurs

Les ligneurs sont des hommes de la mer intimement liés à leur environnement et aux ressources qu'ils respectent. Cette pêche, sélective pour les espèces et les tailles, est la plus pratiquée par les artisans et, sans doute, la plus ancienne. Trois types de pêche à la ligne sont pratiqués : la pêche de fond fixe (ou palangrotte), la boule - où l'appât (maquereaux ou bonite) et une partie de la ligne sont enroulés en boule avec du sable - et la pêche de fond à la dérive. Les principales captures sont des vivaneaux (dont le bourgeois, le job et le bordomar), des mérours, des carangues et des vieilles multicolores. La qualité des poissons, remontés vivants sur le pont, est exceptionnelle.

Jusqu'aux années 1980, la petite pêche côtière était pratiquée à bord de pirogues en bois de badamier. Ces pêcheurs à la journée, voire à la demi-journée, pêchaient au casier, à la palangre, ou au filet tournant. Les ligneurs utilisaient à l'origine des baleinières en bois (canots ouverts à voile) ou de petits schooners, tous construits en takamaka, arbre des bords de mer au bois imputrescible. Les chantiers de construction les plus réputés étaient ceux des îles de Praslin et surtout de La Digue dont les charpentiers sont aujourd'hui encore très respectés. Pendant longtemps, le poisson était salé à bord, mais cette pratique a commencé à changer en 1967 avec l'arrivée de la glace sur l'île de Mahé, du fait de la mise en service de la brasserie *Seybrew*, première unité industrielle à fabriquer et vendre des pains de glace.

Aujourd'hui, les ligneurs (baleinières et schooners) aux couleurs flamboyantes et longs de 6 à 16 mètres, sont construits en fibre de verre, le plus souvent au Sri Lanka, et équipés de moteurs diesels de 40 à 45 CV. Les chantiers de construction ont pratiquement disparu des Seychelles. Ceux qui ont survécu, comme *Souris à Victoria* se sont adaptés et assurent des travaux de maintenance, de transformation et d'agrandissement. Beaucoup de propriétaires préfèrent en effet

améliorer leurs bateaux, auxquels ils sont très attachés sentimentalement, plutôt que de s'en séparer et d'en commander un neuf.

L'équipage, exclusivement masculin (une seule femme embarquée, à bord du *Monzanmi*), est composé d'un patron secondé par 3 à 6 membres d'équipage. Ils partent pour des marées de 6 à 12 jours jusqu'aux limites du plateau seychellois, de 20 à 100 milles de Mahé ; quelques-uns vont même jusqu'aux Amirantes. Ils quittent le port d'embarquement au petit matin : Port Victoria, Anse Royale, Anse Boileau ou Bel Ombre pour les pêcheurs de Mahé, Ste Anne pour ceux de Praslin et La Passe pour les Diguois. Puis ils naviguent à 6 nœuds pour rejoindre les lieux de pêche, tenus jalousement secrets. Dès que le vent se lève, la voile est hissée pour profiter de cette énergie providentielle qui leur permettra d'économiser du gasoil. Tous sont équipés d'un GPS et d'une VHF; certains ont même la VMS. Ils pêchent sur le tombant du plateau ou sur les hauts-fonds, à une profondeur comprise entre 20 et 60 m. Il utilisent comme appât des bonites rejetées par les thoniers senneurs ou du maquereau pêché localement mais plus rare. Le poisson remonté à bord est immédiatement vidé et mis sous glace dans les deux cales du ligneur.

## Des pêcheurs passionnés

Chaque artisan ligneur a une histoire et aucune de ces histoires ne se ressemble.

MARC SAMBI/FBOA



La pêche à la ligne, sélective pour les espèces et les tailles, est la plus pratiquée par les artisans et sans doute la plus ancienne aux Seychelles

Certains ont été amenés au métier par le destin ou la passion. Patrick, jeune patron d'un petit long-liner raconte : « Dans ma famille, personne n'était marin ou pêcheur, et on a même essayé de me décourager. Mais je n'avais aucun doute, ma vie devait être sur l'eau ». Il est fier aujourd'hui de commander le M.V. *Pisces*. Même chose pour Keith : « Dans ma famille, nous n'avions aucune idée de ce que pouvait être le métier de pêcheur artisan. J'étais pourtant secrètement très attiré par cette profession, en particulier quand j'écoutais les récits de mes amis, fils de pêcheurs. J'ai fait ce choix un peu contre les avis de mes proches... ».

L'image de la pêche n'est pas toujours valorisante ; elle permet pourtant à de nombreux hommes respectables, courageux, indépendants de bénéficier d'un vrai statut social et d'une belle carrière qu'ils ne doivent qu'à eux-mêmes. M. Rose, de Praslin, surnommé Sérieux-Vrai, en est le parfait exemple : « À l'école, je ne me sentais pas à ma place, je n'étais pas très doué pour ce que l'on me demandait d'apprendre. Par contre, je connaissais tous les poissons et je savais monter des lignes comme personne. J'ai commencé à aller en mer à 14 ans, et

puissent en profiter. Ce serait idiot de scier la branche sur laquelle nous sommes assis. Notre vision, c'est le développement durable de nos pêches grâce à une gestion responsable de nos ressources ».

Si la taille et la forme des bateaux de pêche ont évolué avec le temps et se sont améliorées, les conditions de vie à bord restent encore très souvent spartiates. Certains ne possèdent aucun lieu de vie pour les marins et, dans tous les cas, l'espace de repos reste très limité. Pour autant, des patrons-pêcheurs ont modernisé et aménagé leur bateau. C'est le choix de Boboy qui possède l'un des plus beaux, *Labrine* de l'île de La Digue : « Les marins, qui partent pour huit à douze jours, doivent se sentir bien à bord... C'est leur deuxième maison ! C'est important, car le métier est dur et si les conditions restent difficiles, aucun jeune ne voudra venir vers la pêche, même avec un bon salaire ! », explique-t-il.

La plupart des pêcheurs entretiennent une véritable histoire d'amour avec leur bateau. Pour beaucoup, s'il est trop petit, eh bien on ne le vend pas : on l'agrandit en largeur, en longueur ou on lui ajoute des accessoires. Certains bateaux peuvent ainsi suivre la carrière de leur patron-propriétaire. *Labrine* a été mis quatre fois en chantier depuis que Boboy l'a fait construire en 1984. « Ce serait peut être plus rentable de vendre ce bateau et d'en acheter un autre, mais *Labrine* est mon bateau, ma deuxième maison, mon gagne-pain. *Labrine* a grandi, grossi et évolué avec nous. Il nous ressemble et nous savons parfaitement travailler à son bord ».

**Si la taille et la forme des bateaux de pêche ont évolué avec le temps et se sont améliorées, les conditions de vie à bord restent encore très souvent spartiates.**

maintenant je commande un petit bateau. Ce travail me permet de nourrir mes 8 enfants et d'être heureux et respecté ».

Certaines familles sont liées à la mer depuis des générations : ces « clans » sont fiers de leur métier, autour duquel la famille est organisée. C'est le cas de Ken, Elvis et Beatty, trois frères soudés et complémentaires dans cette activité. Elvis est patron de l'*Albacore*, un beau long-line dont il est propriétaire avec Beatty et leurs épouses. Ken est propriétaire de *La Flèche*, qu'il commande avec son fils, et d'un autre petit bateau. Tous deux pratiquent la palangrotte. Beatty, ancien banquier, participe très activement à la gestion de l'activité familiale et possède aussi une petite goélette. C'est un visionnaire et un sage : « La pêche est notre source de revenus, mais il est important qu'elle nous permette de vivre longtemps et que les générations futures

### Le bourgeois

Poisson emblématique aux qualités gustatives exceptionnelles, le bourgeois (*Lutjanus sebae*) est préparé de multiples manières par les chefs inventifs des hôtels et des restaurants. Très apprécié des touristes, il est cuisiné à la créole par les Seychellois pour les grandes occasions et les fêtes familiales. La palangrotte est la principale technique utilisée pour sa capture. Ce métier est pratiqué à la main par les artisans qui pêchent à la journée. Les ligneurs qui partent pour plusieurs jours sont, quant à eux, équipés de moulinets à main ou motorisés pour remonter les prises. Les poissons sont attirés par les appâts généralement naturels (maquereaux ou autres poissons fourrage) et parfois artificiels, puis remontés à bord. Les hameçons utilisés sont des hameçons circulaires (circle hooks) qui permettent

d'éviter les captures de tortues ou d'oiseaux de mer, rigoureusement protégés aux Seychelles. La taille de l'hameçon permet de sélectionner la taille des individus et de limiter les captures aux adultes qui se sont déjà reproduits. Les lignes sont utilisées dans une très large gamme de profondeurs (20 à 80 m), selon l'emplacement, le courant ou la saison. Cette technique permet de pêcher sur des fonds rocheux où les poissons peuvent se cacher.

Les ligneurs partent pour 6 à 12 jours, et pendant la marée les hommes vont peu dormir et partager leur espace restreint de vie. Leur courage est ravivé par de courts moments de sommeil et des repas préparés avec soin par l'un d'eux. Du courage et de la patience, il en faut pour attendre, trouver l'endroit poissonneux qui apportera la magique récompense, combattre la fatigue et la mer qui, aux Seychelles aussi, peut se montrer capricieuse et dangereuse. Chaque année encore, des pertes de vies humaines sont à déplorer, surtout pendant la mousson de Nord-Ouest qui génère des coups de vent brutaux, un peu comme en Méditerranée.

Aujourd'hui, l'évolution et l'organisation des pêcheurs artisans sont vitales pour les Seychelles. La pêche industrielle est certes l'un des deux piliers de l'économie seychelloise, mais la pêche artisanale apporte en plus une dimension sociale et participe à la sécurité alimentaire. C'est elle la principale pourvoyeuse de protéines pour le peuple seychellois, et elle appartient à la culture et au patrimoine du pays. Dans ce micro-État insulaire, dont la ZEE est immense, la culture maritime omniprésente constitue un gage d'avenir pour la population. Mais de lourdes menaces pour la pêche artisanale apparaissent à l'horizon : la montée en puissance de la pêche et des élevages industriels, l'arrivée massive sur les marchés de poissons de provenances multiples et dont la pêche est dévastatrice et non durable. S'ajoutent à cela une exploitation, des coûts et des prix qui n'assurent pas le minimum décent aux pêcheurs pour vivre. Ces éléments ont encouragé les pêcheurs, désireux de se démarquer de toutes ces industries, à chercher de nouvelles possibilités et des solutions pour un avenir meilleur et durable. Ce groupe de ligneurs a décidé de relever le défi et s'est organisé au sein de la FBOA (Fishing Boat Owners Association).

## Histoire d'un partenariat lointain

Lors de leurs recherches et discussions, les ligneurs ont entendu parler de l'Association des Ligneurs de la Pointe de Bretagne (ALPB) et du succès de celle-ci. Une idée a alors mûri et fait son chemin : pourquoi ne pas faire comme eux ? Le contact a été établi et les ligneurs seychellois se sont organisés autour de l'idée du label. Suite à la visite aux Seychelles de ligneurs de la Pointe de Bretagne et aux conclusions encourageantes, un partenariat a vu le jour. Aidée par l'expertise de l'ALPB, la démarche seychelloise prend en considération les divers aspects de la filière pêche, du marché des produits de la mer et intègre les spécificités locales, tout cela en s'appuyant sur les directives de la FAO pour l'étiquetage des produits des pêches de captures marines. L'accent est mis sur les besoins des consommateurs sensibles aux informations relatives aux produits de la mer, à la technique de pêche et à l'impact environnemental de l'exploitation. L'aspect équitable est aussi un critère de choix d'une importance croissante.

Une étiquette est fixée sur chaque poisson, elle le suivra jusqu'au consommateur final qui pourra ainsi savoir qui l'a pêché, où et comment (via le site internet <http://www.seychelles-hookandline-fishermen.org>). Un lien fort et direct est créé entre le pêcheur et le consommateur : dans son assiette, il n'aura pas qu'un magnifique poisson, il aura aussi un peu des Seychelles. La labellisation concerne 7 variétés de poissons et va permettre au pêcheur de participer à la gestion de la ressource tout en améliorant son revenu. Déjà la première commande a permis d'augmenter le prix d'achat aux pêcheurs de 25 %, et cela malgré la morosité des prix sur les marchés. Ce programme ouvre de nouvelles perspectives aux pêcheurs, elle leur permet de démontrer la sélectivité de leur pêche, de se démarquer de la pêche industrielle et de devenir des acteurs dans la gestion de la ressource. Le vœu des ligneurs est de démontrer qu'une exploitation durable est possible et d'offrir au consommateur le choix d'un acte responsable. Aujourd'hui, grâce à toute cette étape de sensibilisation et de dialogue, les ligneurs seychellois se réapproprient leur métier, ils se sentent responsables, ils redeviennent fiers de leur activité et prennent en main leur destin.



Ce label fait savoir au consommateur le nom du bateau, la zone de pêche et la technique de capture.

### Pour plus d'information



[seychelles-hookandline-fishermen.org](http://seychelles-hookandline-fishermen.org)  
**Groupe des pêcheurs des Seychelles**  
[www.sfa.sc](http://www.sfa.sc)  
**Direction des pêches des Seychelles**

CATASTROPHE BP

## L'ethnoscience et la marée noire du Golfe du Mexique

Grosso modo, le terme *ethnoscience* désigne une démarche pédagogique marquée par une plus grande généralisation dans le domaine scientifique. Le préfixe *ethno* rend partiellement hommage aux connaissances autochtones, qui ont une façon d'appréhender les choses inusitée dans le milieu clos de la pensée occidentale, des spécialités scientifiques et de leurs méthodes.

Le savoir autochtone, fragile et complexe, se transmet par des traditions orales où se mêlent langage, mythes, stratégies. Le mythe s'ajoute depuis longtemps au contenu caché pour donner du pouvoir politique et social, pour satisfaire les besoins d'explication face à l'inconnu, et aussi pour protéger le commerce et des secrets politiques.

À l'époque de la mondialisation de presque tous les domaines de la science (militaire, politique, recherche médicale et biologique...), on accorde de plus en plus d'attention aux connaissances que les populations locales et autochtones possèdent

sur leur partie du monde, tout simplement parce ces connaissances sont précieuses. Elles sont fondées sur des milliers d'années d'observation, d'essais et d'erreurs et de leçons salutaires. Et parfois ce savoir est renforcé par des années d'enseignement et de formations qui sont aussi intenses et intelligentes que ce qui se fait dans une université. Les ethno-scientifiques sont des gens qui ajoutent à l'étude de leur spécialité l'anthropologie, la sociologie, la linguistique, les sciences sociales afin de pouvoir travailler directement avec les populations concernées plutôt que d'écarter leurs apports et de ne s'intéresser qu'aux chiffres et aux faits bruts.

Les gens qui vivent dans la région de la marée noire du Golfe du Mexique ont derrière eux des centaines d'années d'expérience et de savoir qu'il faudra respecter et exploiter maintenant que les scientifiques cherchent à comprendre pleinement l'impact de la catastrophe sur les humains et la nature. Les plantes, les animaux et les humains de cette région

ne sont bien compris que par les plantes, les animaux et les humains qui ont vécu ou qui vivront dans cette région, et ce sont seulement les humains qui peuvent s'exprimer à ce sujet.

Une famille d'immigrants venue du Vietnam, par exemple, aura apporté ce qu'elle savait de l'environnement marin, à quoi s'ajoutent des décennies de contacts quotidiens avec les eaux et les biomes du Golfe ; et tout cela est fort précieux. Les vieilles familles de pêcheurs, les habitants des zones humides, les résidents de races et d'ethnies multiples en sauront plus sur cette terre avant, pendant et après l'arrivée du pétrole que les scientifiques. Ce sont les Américains autochtones qui savent ces choses depuis plus longtemps car, depuis qu'il y avait là des humains, on savait que du pétrole s'écoulait naturellement dans la nature.

Donc les économistes, physiciens, botanistes, biologistes et ingénieurs qui font diligence dans leurs laboratoires pourraient tirer profit de ces représentants particuliers de leur spécialité

qui se mêlent aux populations et recueillent les connaissances locales, orales et fragiles auprès de ceux qui ont le plus à offrir de par leur antique pratique de l'environnement concerné, de par le savoir accumulé à partir de leurs observations, leurs essais et leurs erreurs.

Source: Elizabeth M Young/  
Helium

### PUBLICATIONS

#### Femmes de la praia - Le travail et la vie dans une communauté côtière du Portugal

Sally Cooper Cole, Princeton, Princeton University Press. 1991

Dans ce travail d'ethnographie détaillé et fin, Sally Cole commence par les récits directs de cinq Portugaises de différents hameaux. Elles parlent de leur existence dans une communauté rurale de pêcheurs du nord du pays. L'auteure mêle habilement leur vécu à ses analyses culturelles et économiques, s'éloignant radicalement de la présentation classique des femmes en tant qu'êtres sexuels qui prévaut dans les publications anthropologiques sur l'Europe et la Méditerranée. Elle s'y intéresse essentiellement en tant que travailleuses et elle rapporte la définition que ces Portugaises donnent d'elles-mêmes, en faisant entendre leurs voix fortes et résolues, ce qui est l'objectif à la fois de la nouvelle ethnographie et de l'érudition féministe.

Avec cette approche nouvelle, Sally Cooper Cole propose une sérieuse critique des théories prépondérantes en matière de relations de genre dans l'Europe du Sud, relations qui trouveraient leurs racines dans le code de l'honneur et de la honte. Elle traite des années Salazar et de la période qui a suivi la Révolution de 1974. Elle montre que les femmes de la pêche avaient autrefois une plus large autonomie dans le travail et les relations sociales que leurs filles et petites-filles.

50

### PROFIL ORGANISATIONNEL

#### L'Union des pêcheurs des Maritimes (UPM/MFU)

[www.mfu-upm.com](http://www.mfu-upm.com)

L'Union des Pêcheurs des Maritimes (UPM) a été fondée en 1977 à Escuminac, sur la côte est du Nouveau-Brunswick, Canada. Elle représente plus de 1 500 pêcheurs côtiers propriétaires, principalement dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. La plupart pratiquent une pêche polyvalente (surtout homard et hareng, mais aussi certaines espèces de fond, pétoncles...). L'UPM reçoit une accréditation officielle tous les quatre ans dans le cadre de la Loi sur la représentation dans l'industrie de la pêche côtière et la législation provinciale. Dans l'est du

Canada, la filière du homard emploie environ 30 000 personnes dans les activités de récolte et de transformation. Le homard c'est 55 % (82,8 millions de dollars canadiens) de la valeur des débarquements de la pêche commerciale du Nouveau-Brunswick. La valeur à l'exportation de cette production atteignait 377 millions de \$ CA en 2006. La pêche côtière de l'est du Nouveau-Brunswick représente

des actifs évalués à environ 180 millions de \$ CA.

L'UMP estime que, au Canada atlantique, cette filière entre désormais dans l'une de ses plus graves crises depuis les années 1970. Avant la chute de l'activité économique mondiale, la situation des pêcheurs de homard donnait déjà de sérieuses inquiétudes, la plupart présentant un revenu net avant impôt d'environ 10 000 \$ CA dans l'est du Nouveau-Brunswick. La pression est donc forte pour qu'on procède à un vaste programme de restructuration avec la participation du gouvernement.



## STATISTIQUES DES PÊCHES

# Production mondiale des pêches de capture et de l'aquaculture, 2008

Le Département de la pêche et de l'aquaculture de la FAO a récemment mis à jour sa base de données FISHSTAT, avec des informations sur la production des pêches de capture et de l'aquaculture jusqu'en 2008 pour tous les pays. Les statistiques montrent que la production mondiale des pêches de capture s'établissait à 89,3 millions de tonnes en 2008 ; elle était de 89,5 millions de tonnes en 2007. La production des pêches de capture marines était de 79,5 millions de tonnes en 2008, celle des captures en eaux intérieures étant de 9,7 millions de tonnes (son plus haut niveau depuis les années 1950).

La production aquacole mondiale a été de 52 millions de tonnes en 2008, pour une valeur de 96 milliards de dollars ; elle était de 49 millions de tonnes, pour une valeur de 88 milliards de dollars, en 2007. La production en eaux douces a représenté la plus grande part : 31 millions de tonnes, pour un valeur de 54 milliards de dollars. La mariculture a apporté 17 millions de tonnes, pour une valeur de 29 milliards de dollars, le reste provenant de l'aquaculture en eau saumâtre.

Pour les pêches de capture, les dix principaux pays producteurs ont été la Chine, loin devant (14,5 millions de tonnes), le Pérou (7,4 mn), l'Indonésie (4,9 mn), les États-Unis d'Amérique (4,3 mn), le Japon (4,2 mn), l'Inde (4,1 mn), le Chili (3,5 mn), la Fédération de Russie (3,4 mn), les Philippines (2,6 mn), le Myanmar (2,5 mn).

Parmi les principales espèces pêchées, il y avait

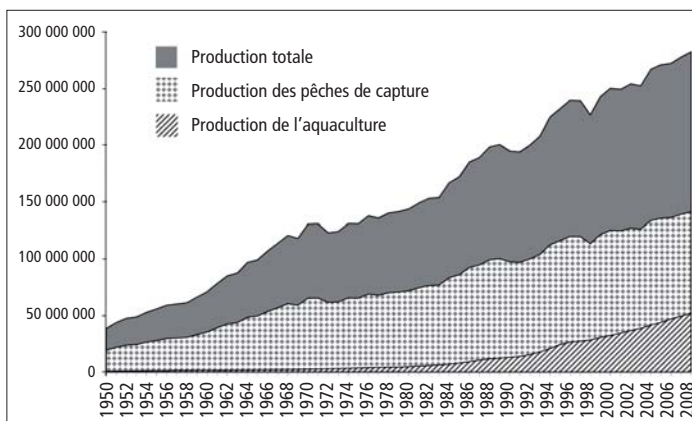
l'anchois du Pérou (7,2 mn), suivi loin derrière par le lieu de l'Alaska (2,7 mn), le hareng de l'Atlantique (2,5 mn), la bonite à ventre rayé (2,4 mn), le maquereau blanc (1,9 mn), et aussi le poisson-sabre commun (1,4 mn), le merlan bleu (1,3 mn), le chinchard du Chili (1,28 mn), l'anchois du

0,31 mn, le Nigeria 0,30 mn, la République unie de Tanzanie 0,28 mn, la Thaïlande 0,23 mn). La perche du Nil a été capturée en grande quantité (0,36 mn), suivi par le tilapia du Nil (0,19 mn), la crevette d'eau douce japonaise (0,14 mn), le bouquet sibérien (0,14 mn).

secteur aquacole, apportant ensemble 81 % de la production aquacole mondiale. Parmi les principales espèces, citons la carpe argentée, la carpe amour, la carpe commune, l'huître creuse, la palourde japonaise, le tilapia du Nil.

La Chine, l'Inde, le Vietnam, le Chili et la Norvège ont représenté ensemble 68 % de la valeur totale de la production aquacole. Et en termes de valeur, les principales espèces sont la crevette pattes blanches, le saumon atlantique, la carpe amour, la carpe argentée, la carpe commune. À elle seule, la Chine compte pour 62 % de la production aquacole totale, pour 50 % en valeur. En valeur unitaire (dollar US par kg), les principales espèces sont l'orme japonais, l'orme rouge, la saltarelle scie, le mérou bossu, l'orme de Mida.

Source : Base de données FISHSTAT Plus



Japon (1,26 mn). Par ailleurs, 9,4 millions de tonnes étaient classées comme espèces marines NCA (non compris ailleurs).

Voici la production par grandes zones de pêches de capture : Pacifique Nord-Ouest (20 mn), Pacifique Sud-Est (12 mn), Pacifique Centre-Ouest (11 mn), Atlantique Nord-Est (9 mn), Océan Indien oriental (6,6 mn), Asie-eaux intérieures (6,4 mn), Océan Indien occidental (4,1 mn), Atlantique Centre-Est (3,4 mn).

L'Asie a largement dominé les pêches de capture continentales, la Chine produisant 2,2 millions de tonnes, le Bangladesh environ 1 mn, l'Inde 0,85 mn, le Myanmar 0,81 mn, l'Ouganda 0,45 mn, le Cambodge 0,37 mn, l'Indonésie

La Chine, l'Inde, le Vietnam, l'Indonésie, la Thaïlande et le Bangladesh continuent de dominer le

## ANNONCE

**Les petites espèces de poissons d'eau douce : leur rôle pour la lutte contre la pauvreté, pour la sécurité alimentaire et la conservation de la biodiversité**

Compte-rendu de l'atelier.

Compte-rendu illustré de l'atelier organisé à Kolkata, Bengale Occidental, du 23 au 25 février 2010. Cet atelier a attiré l'attention sur ces espèces ordinairement classées comme poisson de rebut et a exhorté au contraire les scientifiques, les chercheurs et les décideurs politiques à élaborer des politiques et des mesures législatives pour assurer leur conservation et promouvoir leur utilisation dans les pêches de capture et dans les élevages

[icsf.net/icsf2006/uploads/publications/samudra/pdf/french/issue\\_55/art11.pdf](http://icsf.net/icsf2006/uploads/publications/samudra/pdf/french/issue_55/art11.pdf)

## SITES INTERNET

L'atelier sur le thème Changer la donne - définir un agenda sur les questions de genre pour soutenir la vie et les moyens de subsistance dans la pêche

[wifworkshop.icsf.net](http://wifworkshop.icsf.net)

**Comité local des pêches du Guilvinec, Bretagne, France**

Ce site donne des nouvelles locales, nationales, internationales et aussi les cours du poisson et diverses informations sur les formations et les programmes de renforcement des capacités.

[www.comitedespeches-guilvinec.fr/](http://www.comitedespeches-guilvinec.fr/)

## VERBATIM

Quand on vit au bord de la mer, au bord d'un lac, d'une rivière ou dans la Prairie, il est bon de s'intéresser à la nature du poisson...

—HENRY DAVID THOREAU

## INFOLOG : NOUVEAUTÉS À L'ICSF

Le Centre de documentation de l'ICSF ([dc.icsf.net](http://dc.icsf.net)) propose diverses sources d'information qui sont régulièrement mises à jour. Voici de nouveaux arrivages :

### Vidéos/films

*Na pesca e na luta: mulheres construindo direitos*

Articulação de Mulheres Pescadoras do Ceará, Institut Terramar et CPP-Ceará, 11 minutes. Documentaire en portugais, 2009.

Vidéo sur la première réunion (27-29 novembre 2008) de l'Articulation des femmes de la pêche de l'État du Ceará qui portait sur les droits d'accès des femmes à la zone côtière, aux ressources halieutiques. Ce document raconte les luttes engagées à cette fin.

*Kayar l'enfance prise aux filets*

Thomas Grand. Documentaire en français, 52 minutes.

Ce film montre la vie d'un jeune garçon appelé Adama, et ainsi la vie de la jeunesse de Kayar, une localité de pêcheurs au Sénégal. Les enfants y sont mal scolarisés et participent à la réparation des filets avant de s'intégrer progressivement aux opérations en mer. Le réalisateur procède à une analyse de la crise qui touche le secteur de la pêche et ses répercussions sur cette population, en particulier les jeunes. Et il fait un certain nombre de suggestions pour que ceux-ci aient un avenir meilleur.

### Publications

*Handbook of Marine Fisheries Conservation and Management*

Sous la direction de R. Quentin Grafton, Ray Hilborn, Dale Squires, Maree Tait, Meryl Williams. New York, Oxford University Press, 2010.

Ce manuel est peut-être le travail interdisciplinaire le plus complet sur la conservation de l'environnement marin et la gestion des pêches, le premier à rapprocher complètement ces deux aspects. Par des études de cas détaillées et l'analyse des systèmes de gouvernance, par un mélange judicieux d'éléments théoriques, de meilleures pratiques et de perspectives d'amélioration de la gestion des océans, il contribuera assurément à trouver des solutions aux problèmes récurrents de la surpêche, de la dégradation des habitats, de la perte de la diversité biologique. Parmi les thèmes traités, citons tout particulièrement : mesures incitatives pour obtenir le comportement souhaité chez les pêcheurs, synthèse des meilleures pratiques pour la conservation de la ressource et la gestion des pêches, grille de compréhension pour analyser et éliminer les causes déterminantes du déclin de la pêche, dégradation des écosystèmes marins, médiocrité des performances socio-économiques dans de nombreuses communautés de pêche.

*Paroles d'Urok ! Enseignements et impacts de l'Aire marine protégée communautaire des îles Urok*

Ambroise Brenier, Emanuel Ramos et Augusta Henriques. Guinée-Bissau, Fondation internationale du Banc d'Arguin (FIBA), Tiniguena, PRCM et UROK. 2010.

Le processus d'établissement de l'aire marine protégée communautaire sur les îles Urok en Guinée-Bissau a débuté dans les années 1990. Ce document contient des commentaires, des illustrations et les enseignements retirés de ces activités entre 2001 et 2008. À travers des anecdotes et de courts récits, il expose les répercussions observées par la population locale suite à l'établissement de cette AMP.

## FLASHBACK

### Petite pêche et SMDD

En 1992, lors de la Conférence des Nations unies sur le développement et l'environnement, autrement dit le Sommet de la Terre à Rio, avaient été définis des principes fondamentaux et un Plan d'action pour parvenir à un développement durable de la planète. Dix ans plus tard, du 26 août au 4 septembre 2002, va se tenir à Johannesburg, Afrique du Sud, le Sommet mondial du développement durable (SMDD). On espère que son Plan de mise en oeuvre permettra de redynamiser l'effort pour que tous les objectifs de Rio soient enfin atteints. L'urgence la plus pressante c'est l'éradication de la pauvreté. Sans cela il ne peut y avoir de développement durable.

En 2001 a eu lieu à Reykjavik, Islande, une conférence qui avait pour thème la gestion des pêches fondée sur les écosystèmes. Elle a contribué à mettre en lumière tout l'intérêt de cette approche,

qu'on retrouve dans le projet de Plan de mise en oeuvre du SMDD élaboré lors de la Quatrième session préparatoire à Bali. À l'horizon 2012, il devrait y avoir en place de façon généralisée des régimes de conservation et de



gestion des ressources océaniques inspirés de cette notion. Jusqu'à présent, c'est apparemment l'un des rares points sur lesquels les pays aient accepté une date butoir. Sur les sept premiers pays producteurs de poissons, cinq sont des pays en développement. Trois d'entre eux (Chine, Inde, Indonésie) totalisent une énorme population d'environ un milliard de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. La majorité de ces gens se trouvent sur les côtes où ils pratiquent diverses formes de pêche ou participent à des activités qui souvent nuisent au bon état des écosystèmes littoraux. L'exploitation durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté sont évidemment deux préoccupations fondamentales pour ce qui est du sort de ces populations. Nous appuyons donc la proposition du projet de Plan de mise en oeuvre du SMDD visant à créer un Fonds mondial de solidarité pour l'éradication de la pauvreté et pour le développement social et humain. Sans une coopération internationale, de nombreux pays en développement, touchés notamment de plein fouet par la chute du cours des denrées sur le marché mondial, auraient bien du mal à progresser sur le chemin du développement durable.

Dans de nombreux pays pauvres d'Asie et d'Afrique, certains projets de développement ou d'autres événements ont entraîné des déplacements de populations. Des cultivateurs, des journaliers agricoles, des habitants des forêts ont pris la direction de la côte et des pêcheries. Ce nouvel afflux aggrave encore plus les conditions de vie dans les communautés de pêcheurs traditionnelles. C'est pourquoi nous soutenons, dans le projet de Plan de mise en oeuvre du SMDD, les dispositions relatives aux droits d'accès qui reconnaissent et protègent les systèmes indigènes de gestion des ressources communautaires. Cela devrait concerner à la fois le secteur de la pêche et l'agriculture.

—In revue SAMUDRA, n° 32, juillet 2002

## ANNONCES

### RÉUNIONS

**Troisième session du Forum consultatif régional de l'APFIC (Commission Asie-Pacifique des pêches), Jeju, République de Corée, 1-4 septembre 2010**

Intitulée *Trouver un équilibre entre les besoins des populations et des écosystèmes dans la gestion de la pêche et de l'aquaculture en Asie-Pacifique*, elle traitera notamment de l'approche écosystémique, de l'amélioration des moyens de

subsistance et de la résilience des communautés concernées.

**Dixième réunion de la Conférence des Parties à la CDB, 18-29 octobre 2010, Nagoya, Japon**

Cette COP10 inclut un segment de haut niveau organisé par le pays hôte en consultation avec le Secrétariat et le Bureau, qui se réunira du 27 au 29. La COP10 procédera à un examen approfondi du Programme de travail sur la

biodiversité marine et côtière et les aires protégées.

**Ateliers FAO régionaux pour une pêche artisanale durable : associer pêche responsable et développement social**

À Bangkok, Thaïlande, 6-8 octobre 2010, pour l'Asie-Pacifique, à Maputo, Mozambique, 12-14 octobre, pour l'Afrique. Il s'agit de consulter les parties prenantes nationales et régionales afin

d'identifier les bonnes pratiques de gouvernance de la pêche artisanale et de vérifier ou compléter pour chaque région les contributions et les besoins spécifiques identifiés lors de l'atelier de lancement du Programme extrabudgétaire sur la pêche et l'aquaculture pour la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire (2029) et lors de la Conférence mondiale de Bangkok (2008).



## Citation littéraire

### La pêcheuse

***L**a pêcheuse  
dans son bateau  
sous le ciel,  
tout bleu au-dessus,  
tout bleu en dessous,  
chapeau  
saumuré, peau  
ridée,  
en attente  
la pêcheuse  
chante.*

*Une chanson douce,  
Ô mon amour, Ô mon maître,  
emporte-moi, fais-moi flotter, berce-moi, sauve-moi,  
une chanson douce pour le poisson et le ciel  
et le vaste océan et toutes les choses sur les îles  
qui l'interpellent.*

*Bâtiments, rues, gens, costumes  
sur des îles vertes  
à travers le vieil océan,  
la mer endormie et sans fin.*

*Dans la lumière elle voit les îles ;  
et ce poisson qui observe  
et attend.*

**—Janet Jackson**

